

ETUDE DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT LE MESNIL SAINT DENIS



DIAGNOSTIC ET ENJEUX
SEPTEMBRE 2016



Stéphanie KROPFELD
Chargée d'affaire

s.kropfeld@sormea.fr
04.73.24.67.57



- Démarrage de l'étude
 - ▣ Réunion de Lancement : 23 mai

- Phase 1 : Diagnostic - Etat des Lieux
 - ▣ Relevé de terrain
 - ▣ Campagne de comptages automatiques, comptages directionnels
 - ▣

 - ▣ Réunion de présentation du diagnostic : 24 septembre

- Phase 2 : Concertation et préconisations des scénarios
 - ▣ Ateliers participatifs : 8 octobre

- Phase 3 : Optimisation des aménagements proposés et réalisation des fiches actions
 - ▣ Réunion de présentation des aménagements retenus : 26 novembre



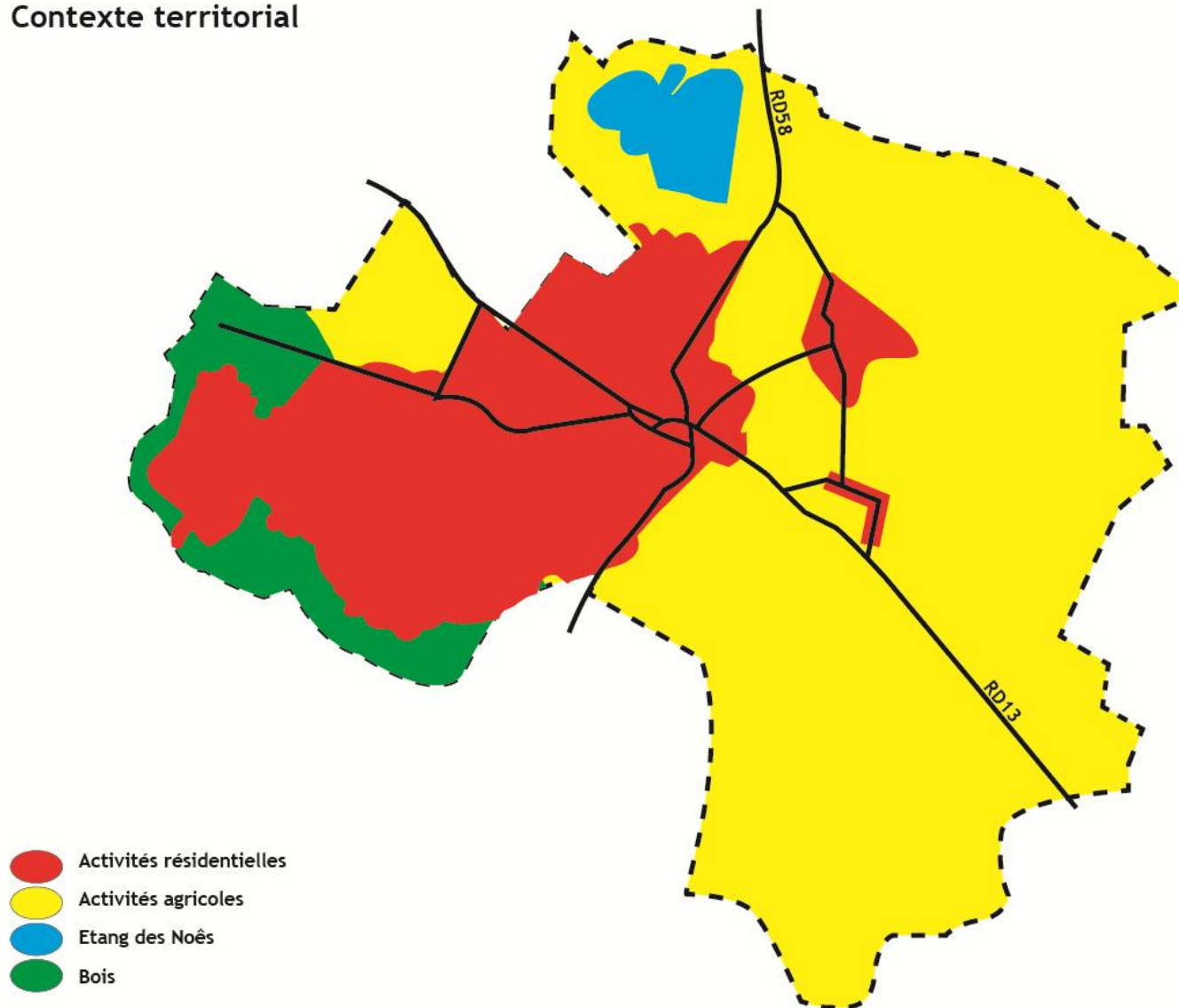
- Analyser le fonctionnement de la circulation sur la commune
- Etablir un diagnostic de la situation actuelle sur l'ensemble de la commune basé sur des observations de fonctionnement et des mesures de flux et de vitesses
- Proposer des aménagements à moindre coût permettant d'améliorer à la fois :
 - ▣ La sécurité des usagers tous modes
 - ▣ Les conditions de circulation et de stationnement
 - ▣ La continuité de la chaine de déplacement



- Présentation de la ville
 - ▣ Contexte économique
- Organisation de la circulation
 - ▣ Plan de circulation actuel
 - ▣ Structure urbaine des RD58 et RD13
 - ▣ Carte des vitesses, stationnements, liaisons cyclables,
 - ▣ Localisation des arrêts de bus et des aires d'influence
 - ▣ Zoom sur les loustics
- Enquête de circulation
 - ▣ Campagne de comptages automatiques
 - ▣ Enquête RPM
 - ▣ Campagne de comptages directionnels
 - ▣ Analyse des vitesses
 - ▣ Enquête de stationnement
- Analyse du fonctionnement à proximité des écoles
 - ▣ GS du bois du fay
 - ▣ Collège Saint Thérèse
- Projets ayant un impact sur le trafic
- Rappel du PAVE
- Synthèse du diagnostic

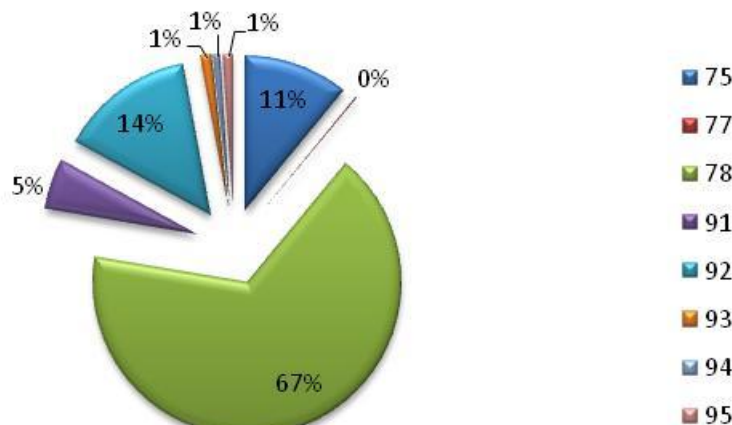
PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Contexte territorial





Où vont travailler les mesnilois?



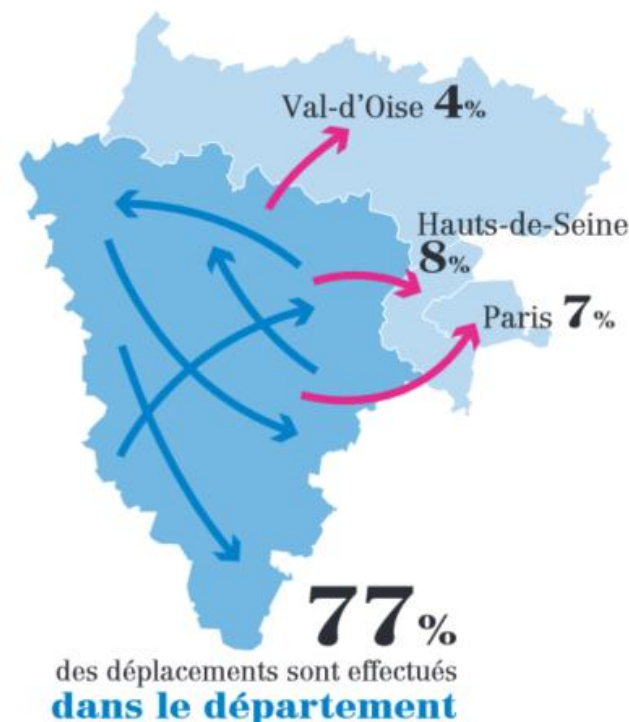
n=2 779

15% des actifs travaillent dans une commune de la CdC, le Mesnil Saint Denis compris. Le Mesnil Saint Denis est le premier pôle d'emploi pour les actifs mesnilois au sein de la CdC (90%).

34% se rendent dans une commune de la CASQY.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2002 :

- ✓ 70% en voiture, camion, fourgonnette
- ✓ 22% en transport en commun
- ✓ 2% en marche à pied
- ✓ 3% en deux roues
- ✓ 3% n'utilisent pas de transport



67% des déplacements effectués ont pour destination une commune des Yvelines. Cette part est plus faible que la moyenne départementale.



- ✓ Cette répartition est issue d'une analyse de l'INSEE basée sur 1 463 emplois datant de 2010.
- ✓ En 2012, le nombre d'emplois a diminué passant à 1 385.
- ✓ Cette perte d'emplois n'a pas de conséquence majeure sur le principe de répartition des actifs venant au Mesnil Saint Denis.
- ✓ Les actifs viennent en majorité des Yvelines.

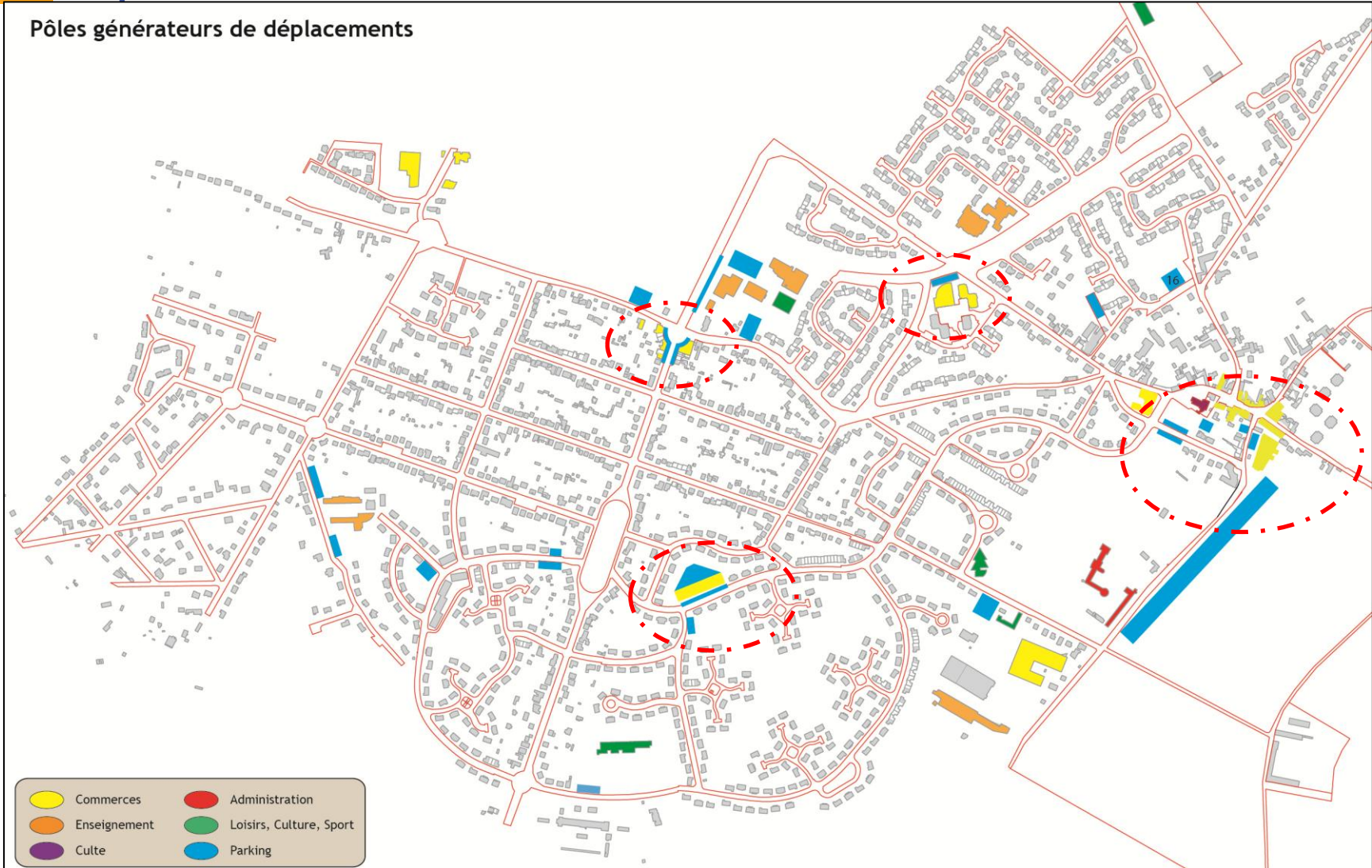
Communes	Part
Voisins-le-Bretonneux	1,3%
Chevreuse	1,6%
Versailles	2,1%
Guyancourt	2,3%
Le Perray-en-Yvelines	2,4%
Montigny-le-Bretonneux	2,6%
Les Essarts-le-Roi	3,8%
Élancourt	3,9%
La Verrière	4,9%
Maurepas	7,0%
Trappes	8,7%
Le Mesnil-Saint-Denis	25,6%

Contexte économique : Commerces et pôles générateurs de déplacements

Page 9



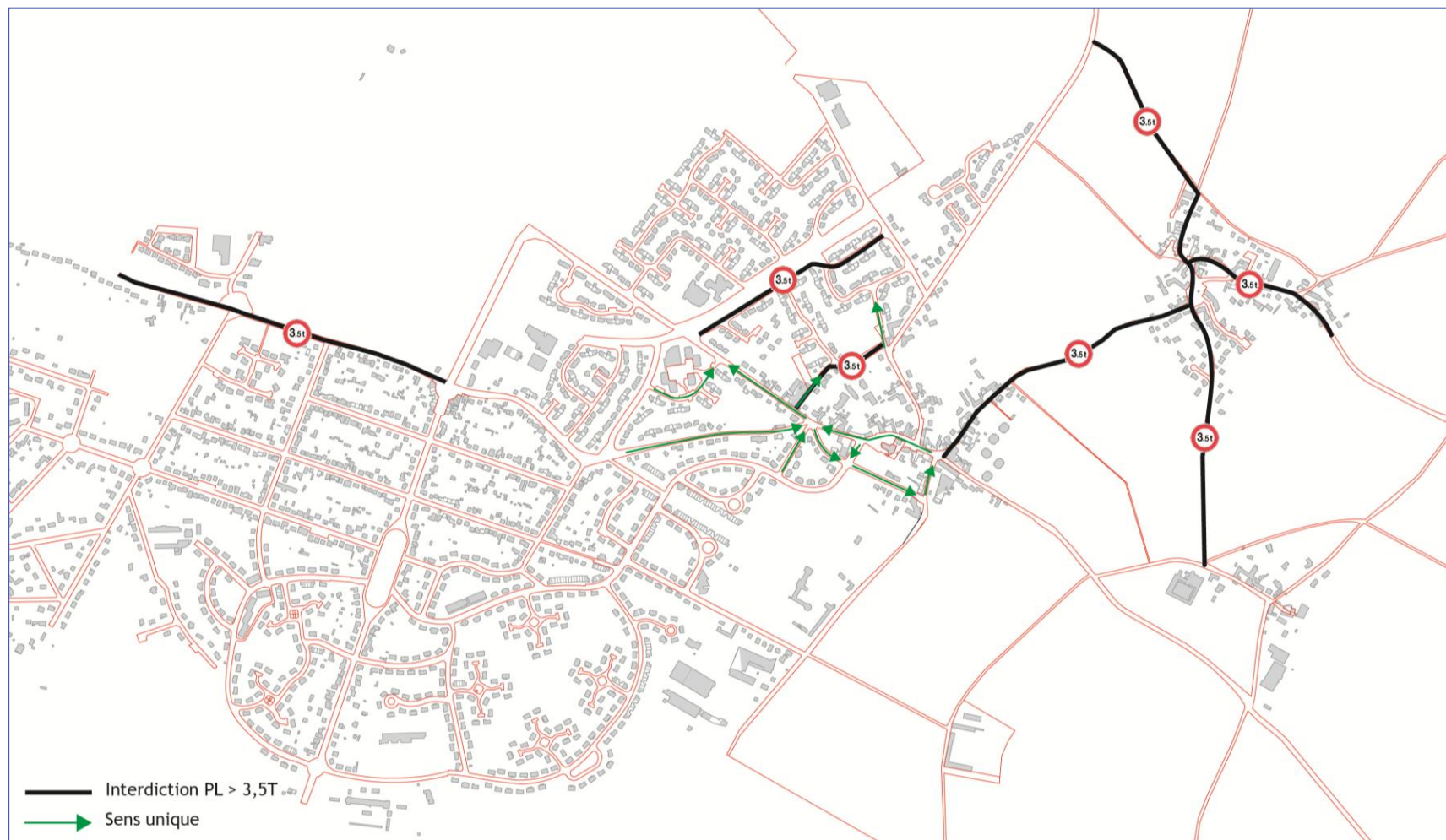
Pôles générateurs de déplacements



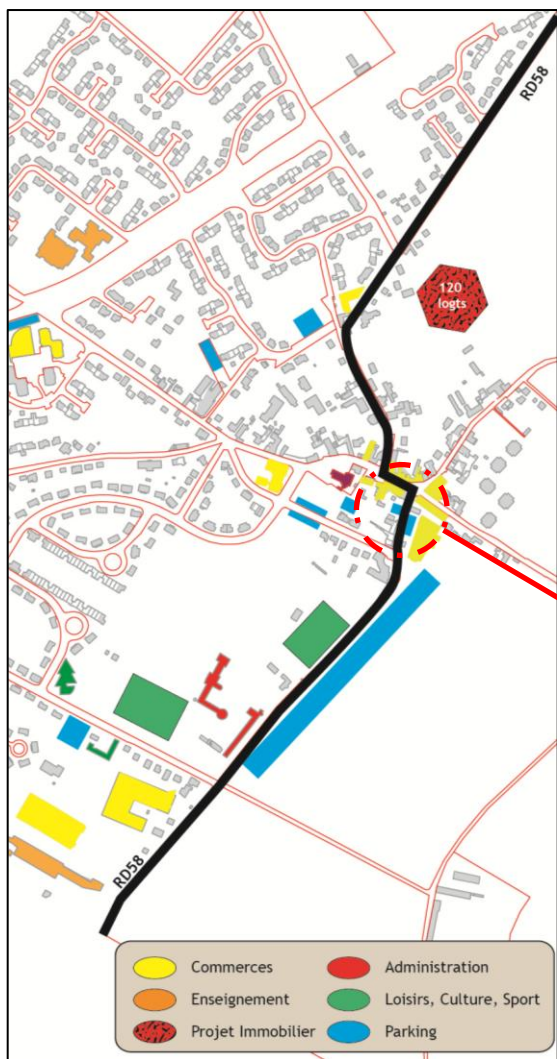
Une structure commerciale répartie en plusieurs pôles :

- ✓ Cœur de ville historique (Rue Berrurier, Rue Charles de Gaulle)
- ✓ Avenue Habert de Montmort (Carrefour Market + cellules commerciales avoisinantes)
- ✓ Porte Henri IV
- ✓ Secteur Champmesnil

ORGANISATION DE LA CIRCULATION



- ✓ La traversée du Hameau de Rodon est interdite aux PL de + de 3,5T
- ✓ Suite à l'étude de 2002, un nouveau de circulation a été mis en place. Ces modifications sont principalement dans le cœur de ville et consistent en des passages en sens unique.



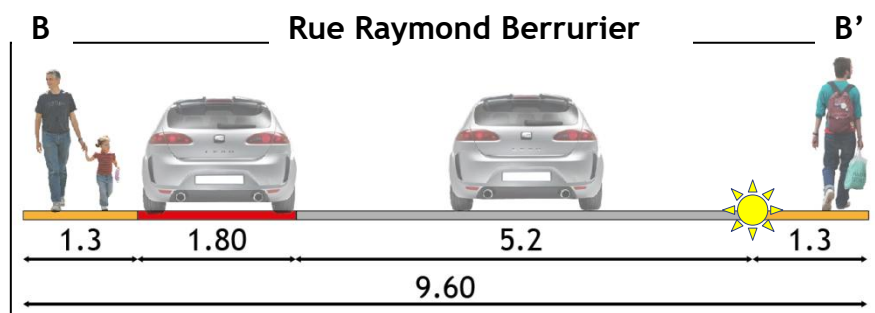
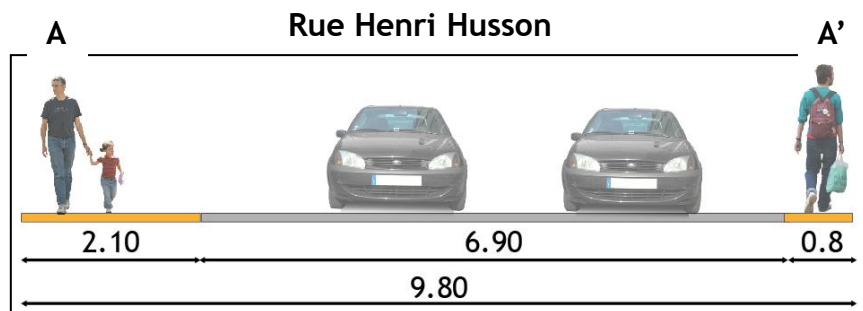
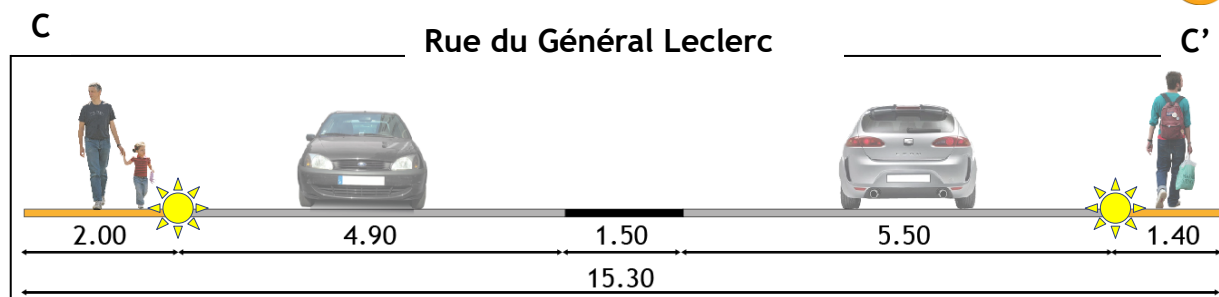
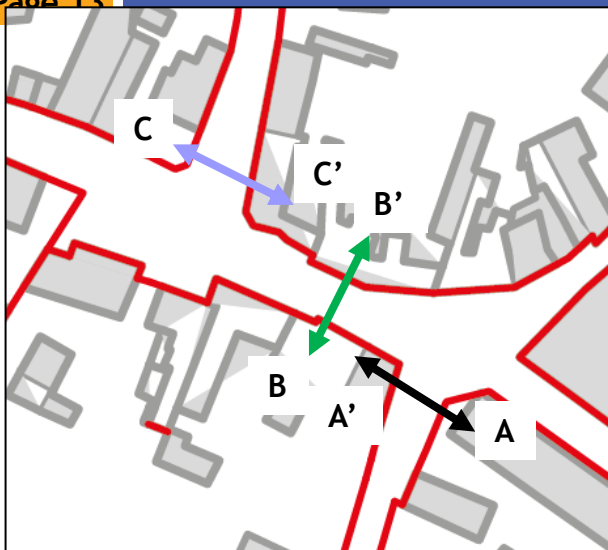
□ Caractéristiques de la RD58 :

- Route limitée à 50km/h
- RD58 est l'entrée de ville Sud et Nord
- Trafic Moyen Journalier : 11 000 véh/j
- Rue en sens unique sur une partie de la rue entre l'avenue Charles de Gaulle et la rue du Général Leclerc.
- Dans le cœur de ville, le gabarit de la voirie est très confortable du fait du sens unique et de son caractère prioritaire au croisement avec la RD13.

Secteur en sens unique

Structure urbaine de la traversée de ville : RD58

Page 13



Obstacles non détectables

Rue Henri Husson :

- ✓ La mise en sens unique crée implicitement deux voies, ce qui permet de limiter les remontées de file. Ce dispositif fonctionne assez bien.
- ✓ En revanche, un élargissement du trottoir côté Laboratoire d'Analyses (générateur de nombreux déplacements notamment à mobilité réduite) serait souhaitable.

Rue Raymond Berrurier :

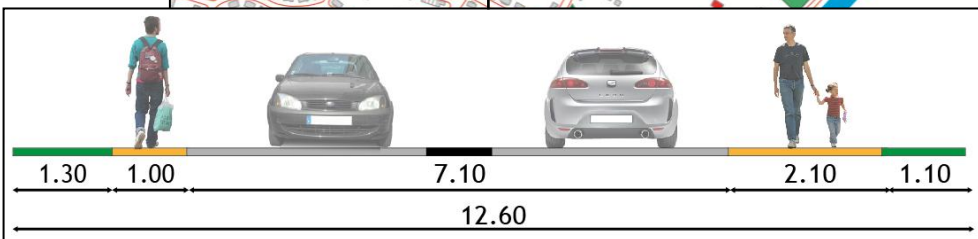
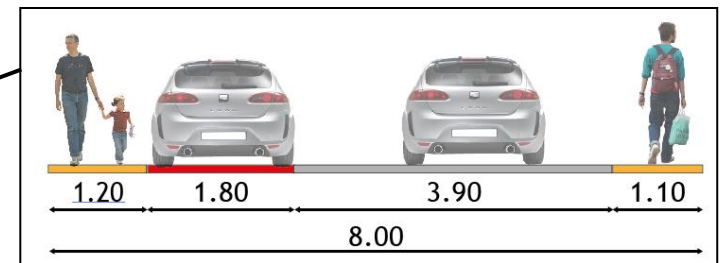
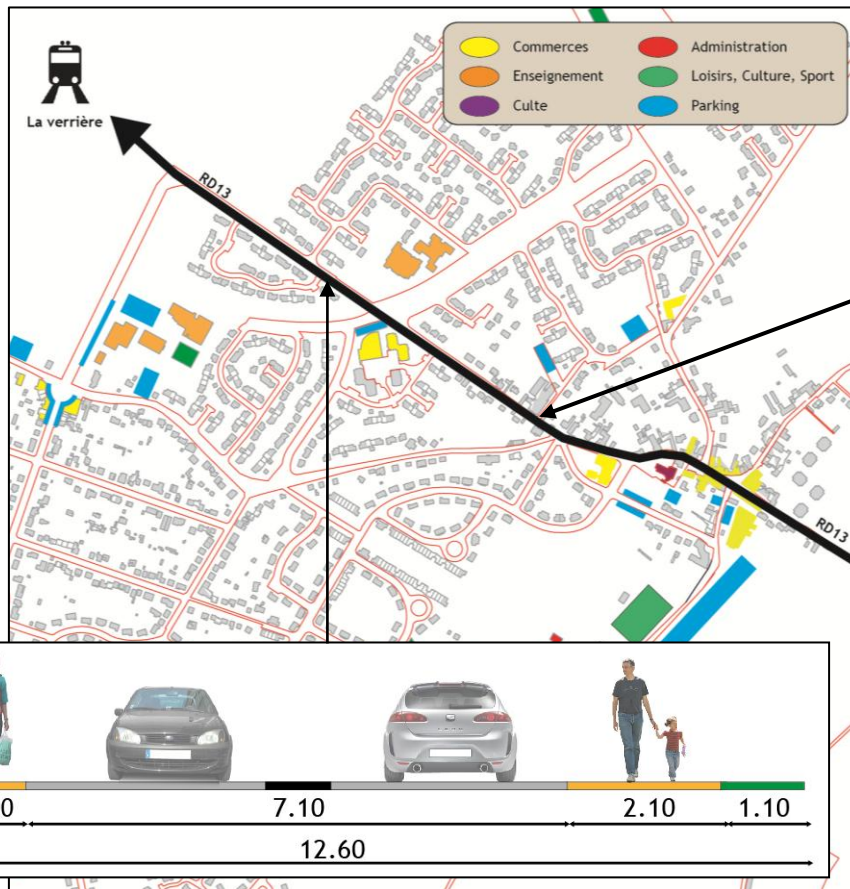
- ✓ La chaussée est surdimensionnée pour une voirie en sens unique (5,2m)
- ✓ le stationnement est à une largeur minimale (1.80m) et pourrait donc être agrandi.
- ✓ Présence d'obstacles non conforme en terme d'accessibilité

Rue du Général Leclerc :

- ✓ chaussée surdimensionnée qui offre donc une giration aisée pour les bus et camions.

□ Caractéristiques de la RD13 :

- ▣ Route limitée à 50km/h
- ▣ Entrée de ville Est et Ouest
- ▣ Trafic Moyen Journalier : 6 800 véh/j
- ▣ Rue en sens unique entre la rue Raymond Berrurier jusqu'au carrefour avec la rue de la Commanderie.



Carte des aménagements réducteurs de vitesses

Route de Coignièrès



Rue Emile Fontanier



Avenue de Bonnelles



Avenue du Maréchal Joffre



Différents aménagements réducteurs de vitesse ont été recensés :

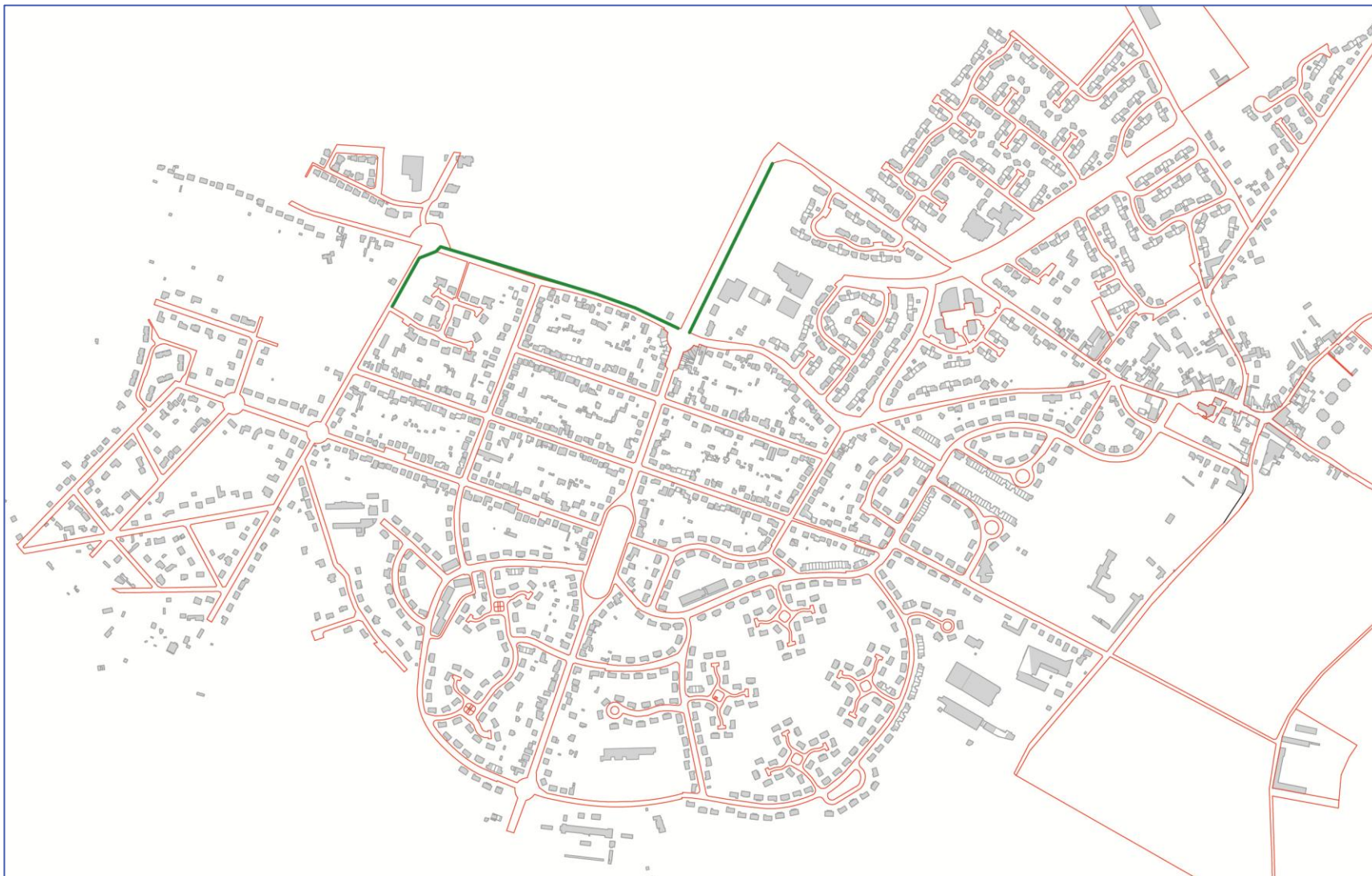
- ✓ des dos d'âne
- ✓ des coussins berlinois ou lyonnais
- ✓ des rues avec des chicanes de stationnement
- ✓ des plateaux traversant

La vitesse est limitée à 30km/h dans un périmètre de 30m autour des aménagements réducteurs de vitesse.

La rue de la commanderie entre la rue Raymond Berrurier et la courbe précédant le carrefour avec la rue du Pot d'Etain est aussi une zone 30.
(a proximité des écoles de Champmesnil).

Localisation des parkings

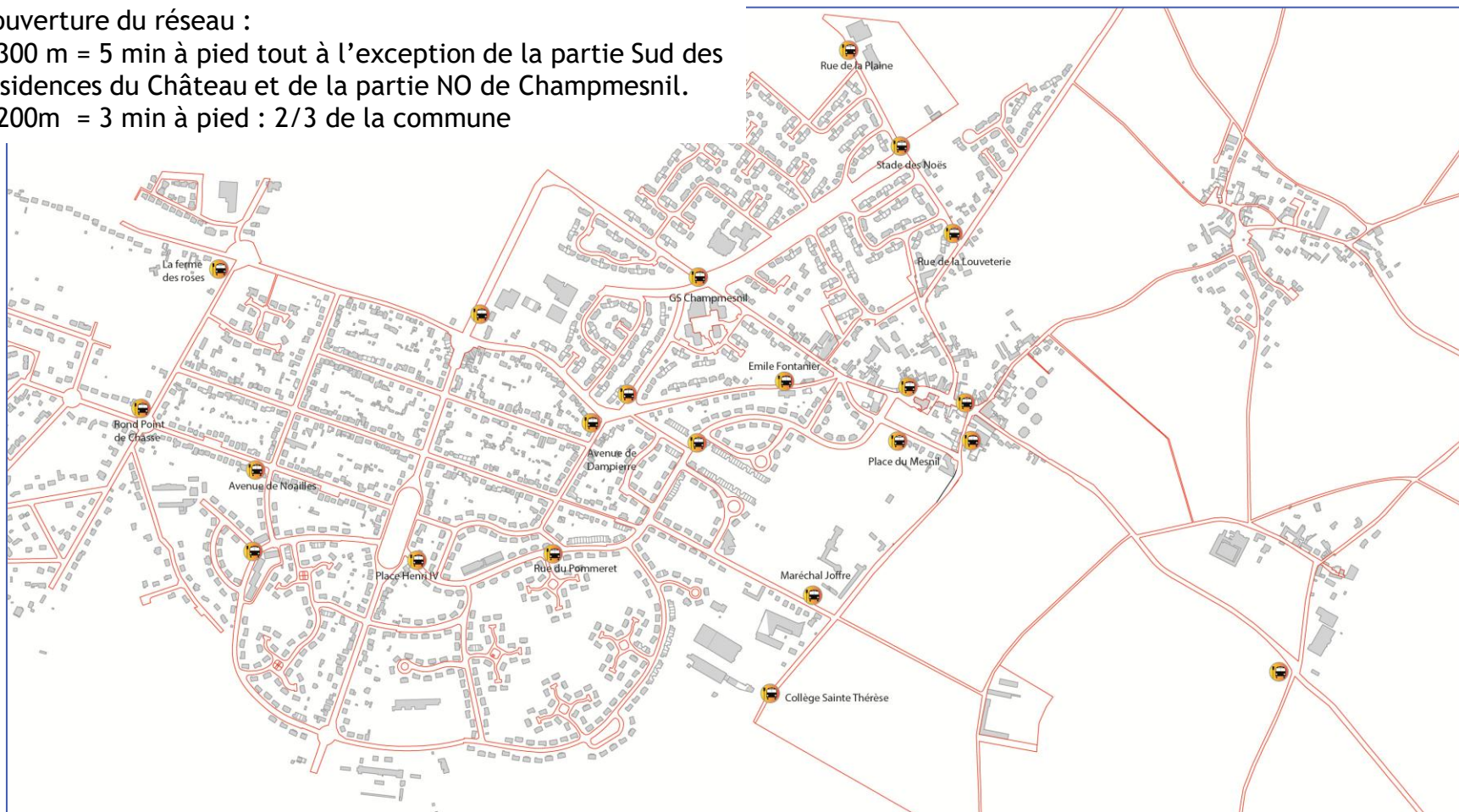




Présence d'un maillage cyclable restreint (3 sections) mais continu.

Couverture du réseau :

- ✓ 300 m = 5 min à pied tout à l'exception de la partie Sud des résidences du Château et de la partie NO de Champmesnil.
- ✓ 200m = 3 min à pied : 2/3 de la commune



De nombreux arrêts de bus sont présents à travers la commune. Ces arrêts sont desservis par quatre lignes :

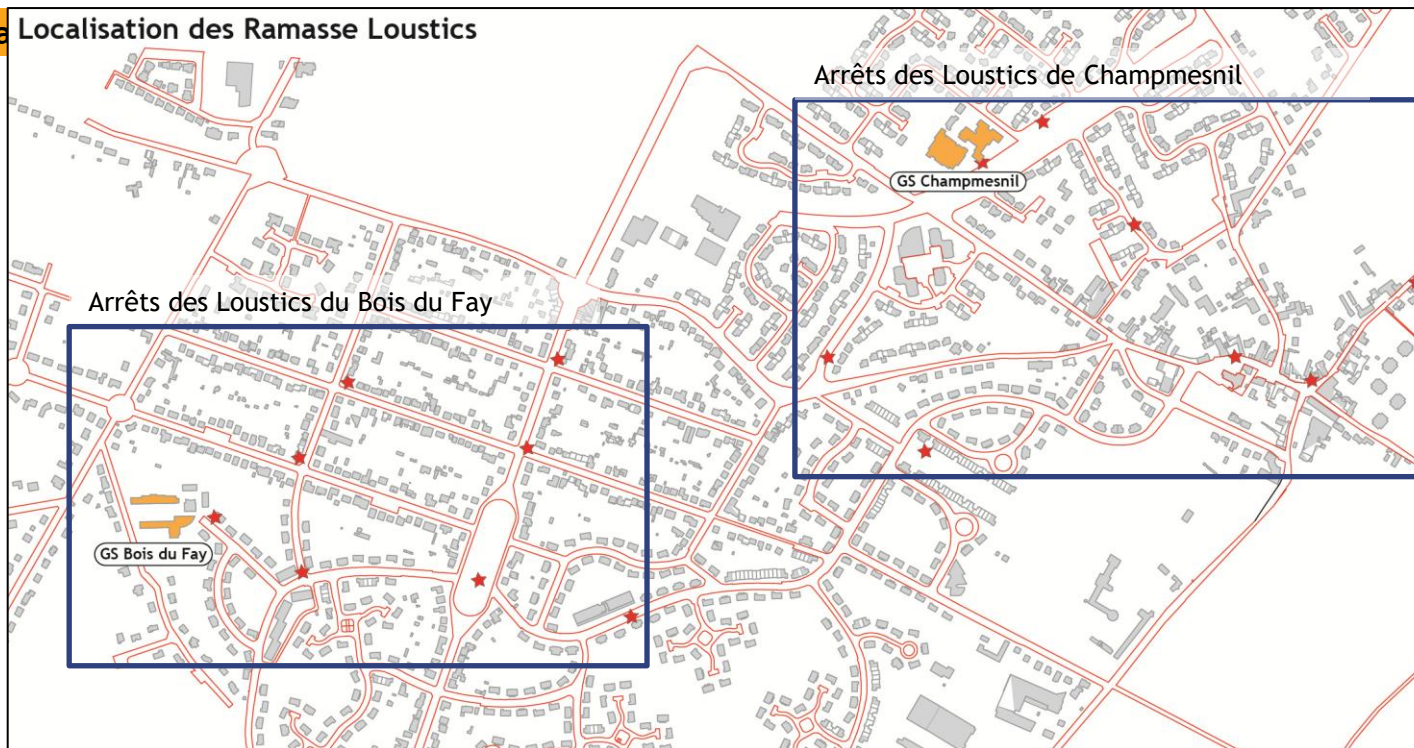
- ✓ 415 Place du Mesnil ← → Montigny le Bretonneux
- ✓ 39/17 La Verrière ← → Saint Rémyès Chevreuse
- ✓ 89 Nogent le Roi ← → Guyancourt
- ✓ 402 Trappes ← → Collège Sainte Thérèse Mesnil Saint Denis

L'aire d'influence d'un arrêt de bus est compris entre 200 et 300 mètres

Les parcours sont présentés ci-après.

Zoom Loustics

Localisation des Ramasse Loustics



L'association des parents d'élèves ont mis en place un dispositif de carapattes. Il s'agit d'un mode de ramassage scolaire alternatif qui consiste à convoyer les enfants à pied, accompagnés par des parents volontaires, sur les trajets domicile-école.

Objectifs du carapatte (pédibus) :

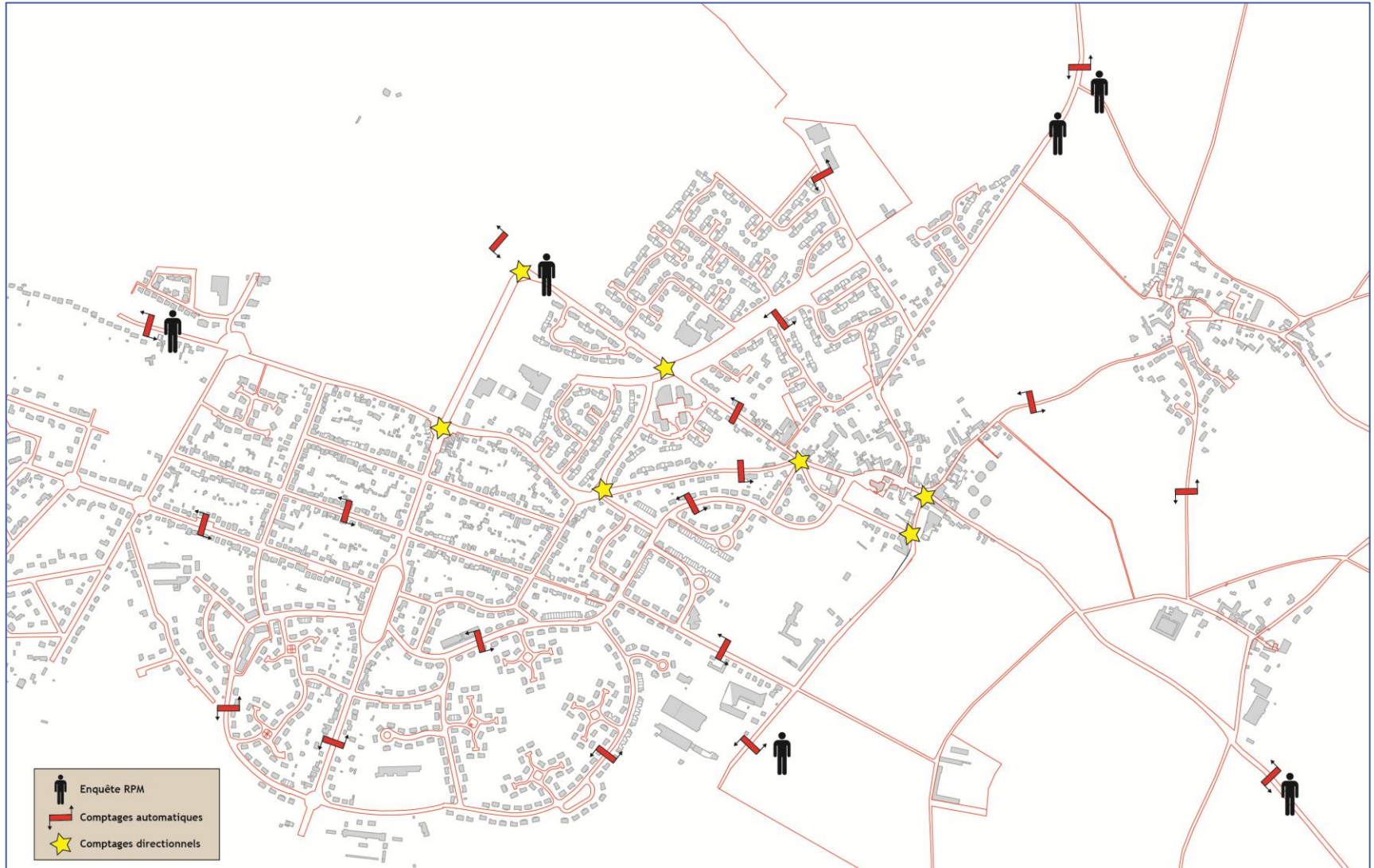
- ✓ réduire les transports motorisés, et donc leurs émissions polluantes et le danger qu'ils engendrent aux alentours des établissements scolaires ;
- ✓ créer et susciter un effort physique quotidien bénéfique pour l'hygiène de vie ;
- ✓ créer un moment de socialisation entre enfants et adultes d'un voisinage ;
- ✓ favoriser l'éducation et l'autonomie des jeunes vis-à-vis de la sécurité routière et du partage de la chaussée.

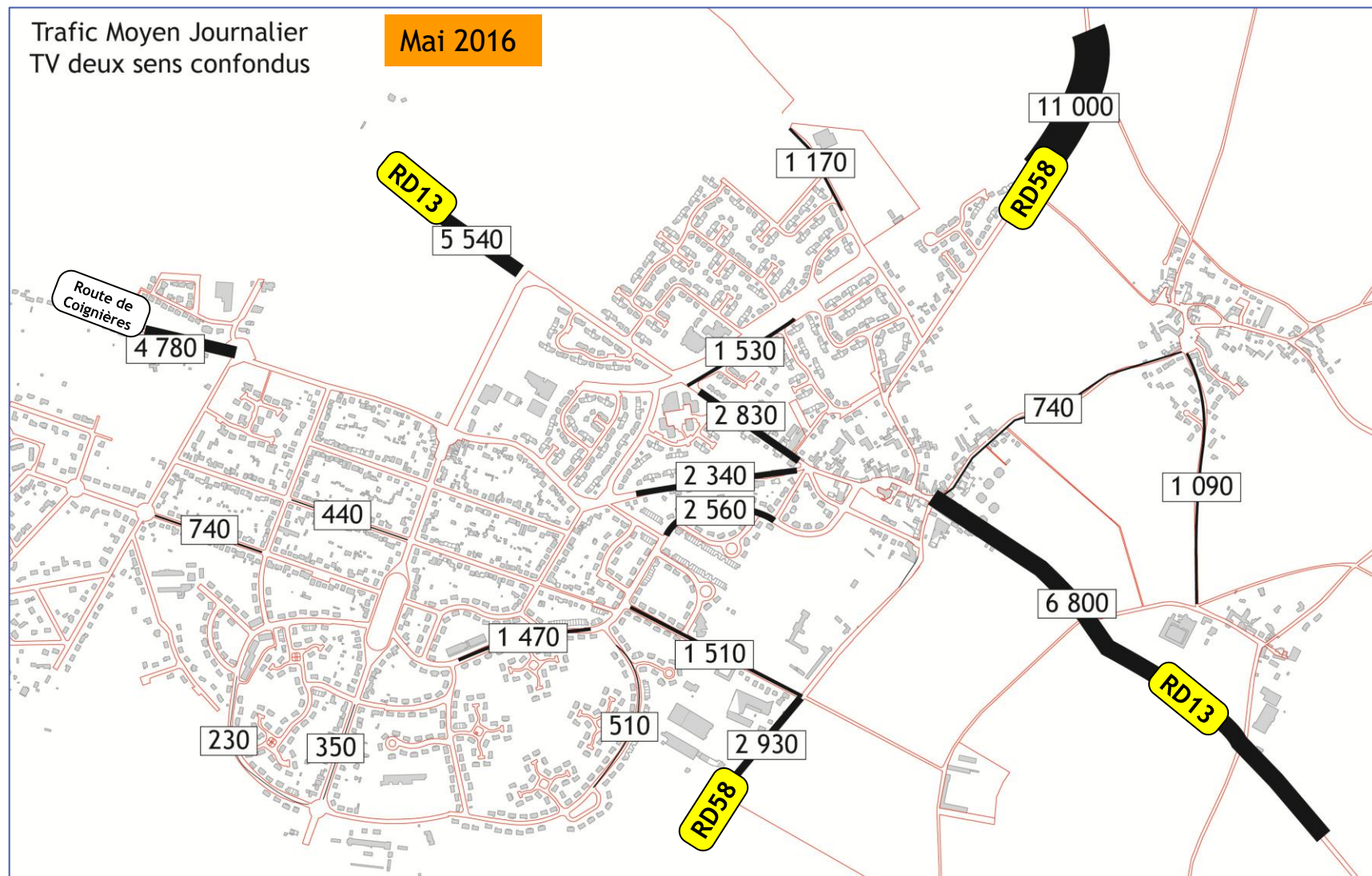
Au global, ce sont 4 lignes qui ont été créées :

- ✓ Deux lignes sur l'école du Bois du Fay
- ✓ Deux lignes sur l'école de Champmesnil

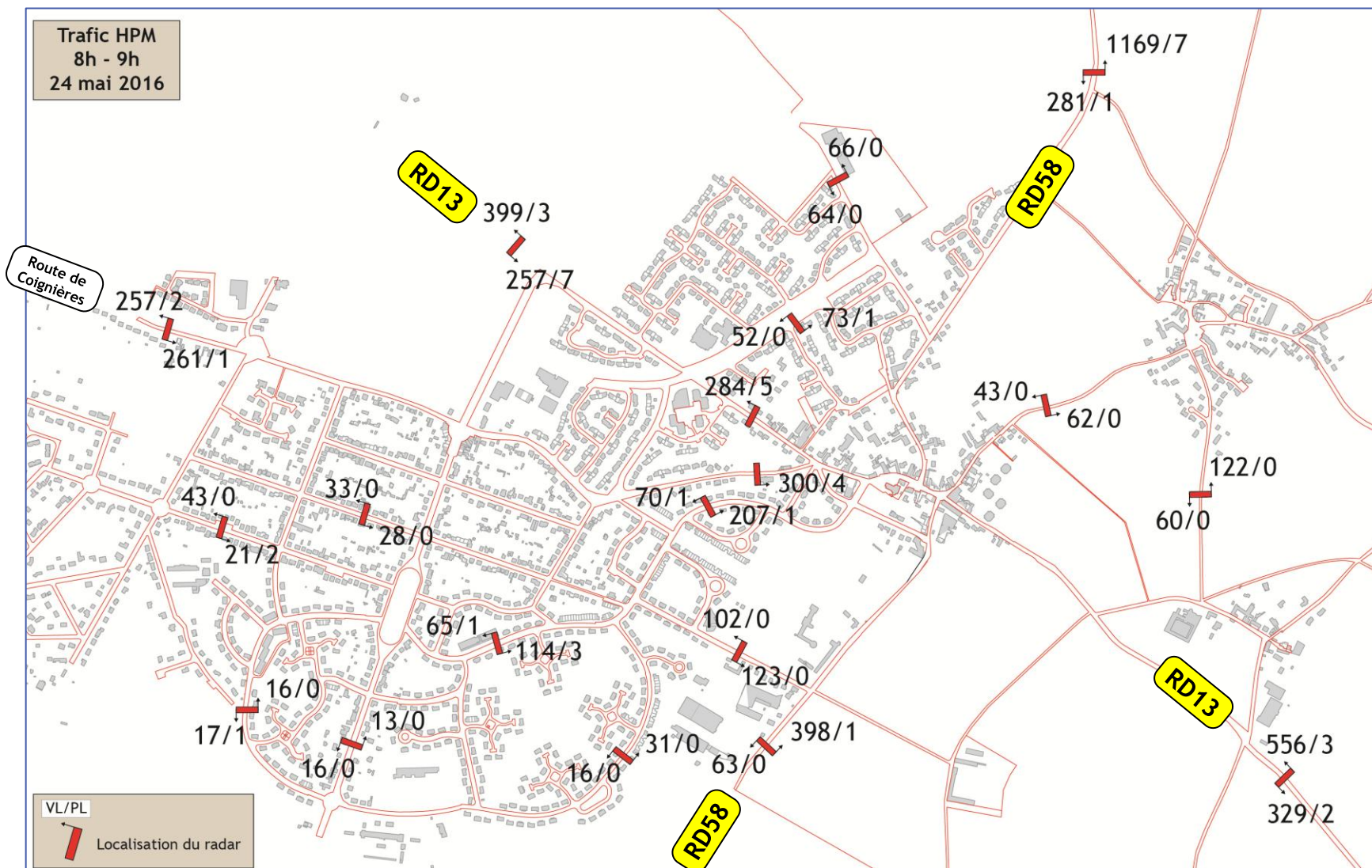
ENQUÊTE DE CIRCULATION

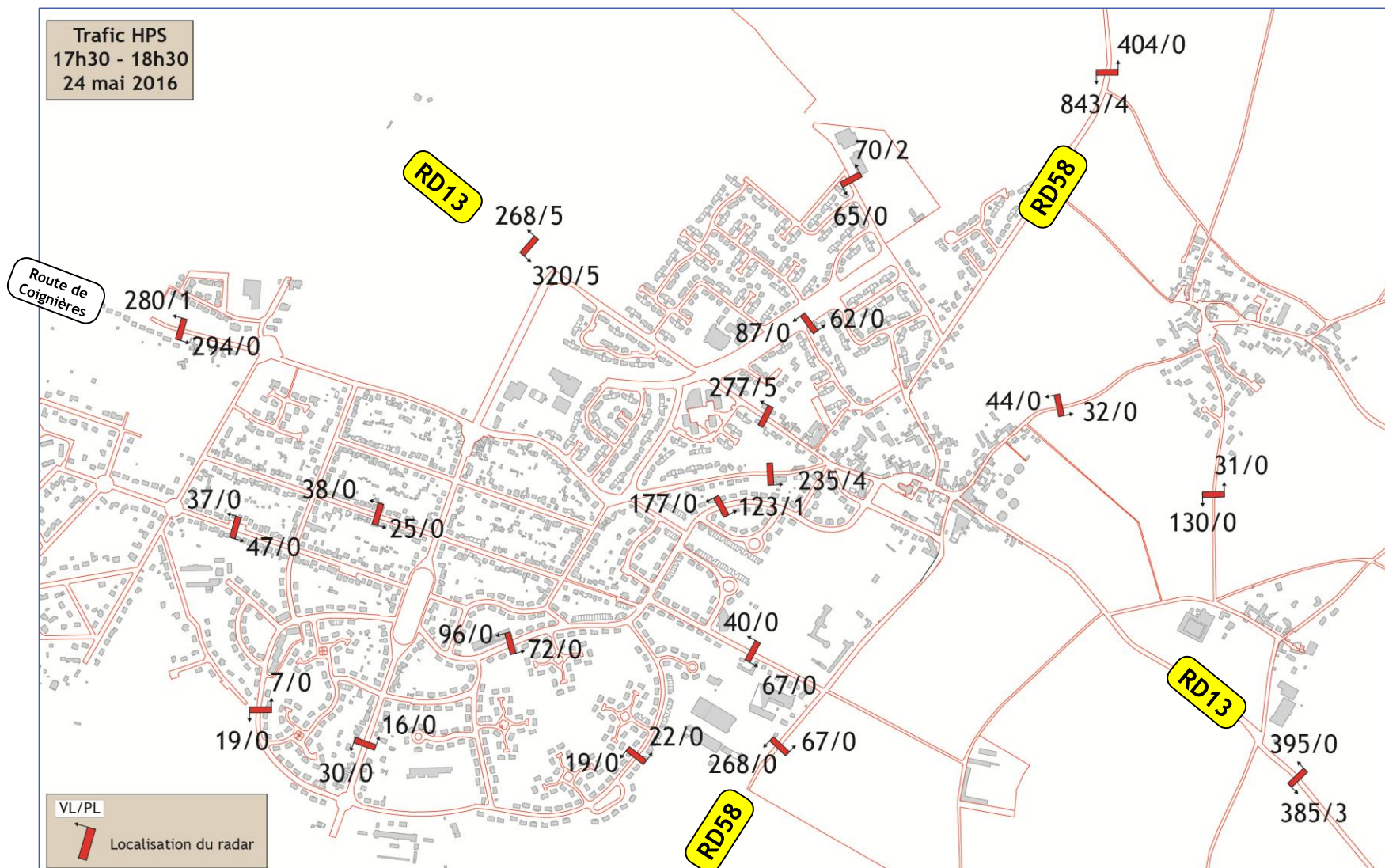
Carte de localisation des différents comptages





Les axes les plus chargés sont les RD qui sont les axes les mieux dimensionnés.
Ces RD relient le Sud Est des Yvelines à la CASQY et à Versailles.







- ✓ On constate un phénomène de pendularité sur les entrées de ville.

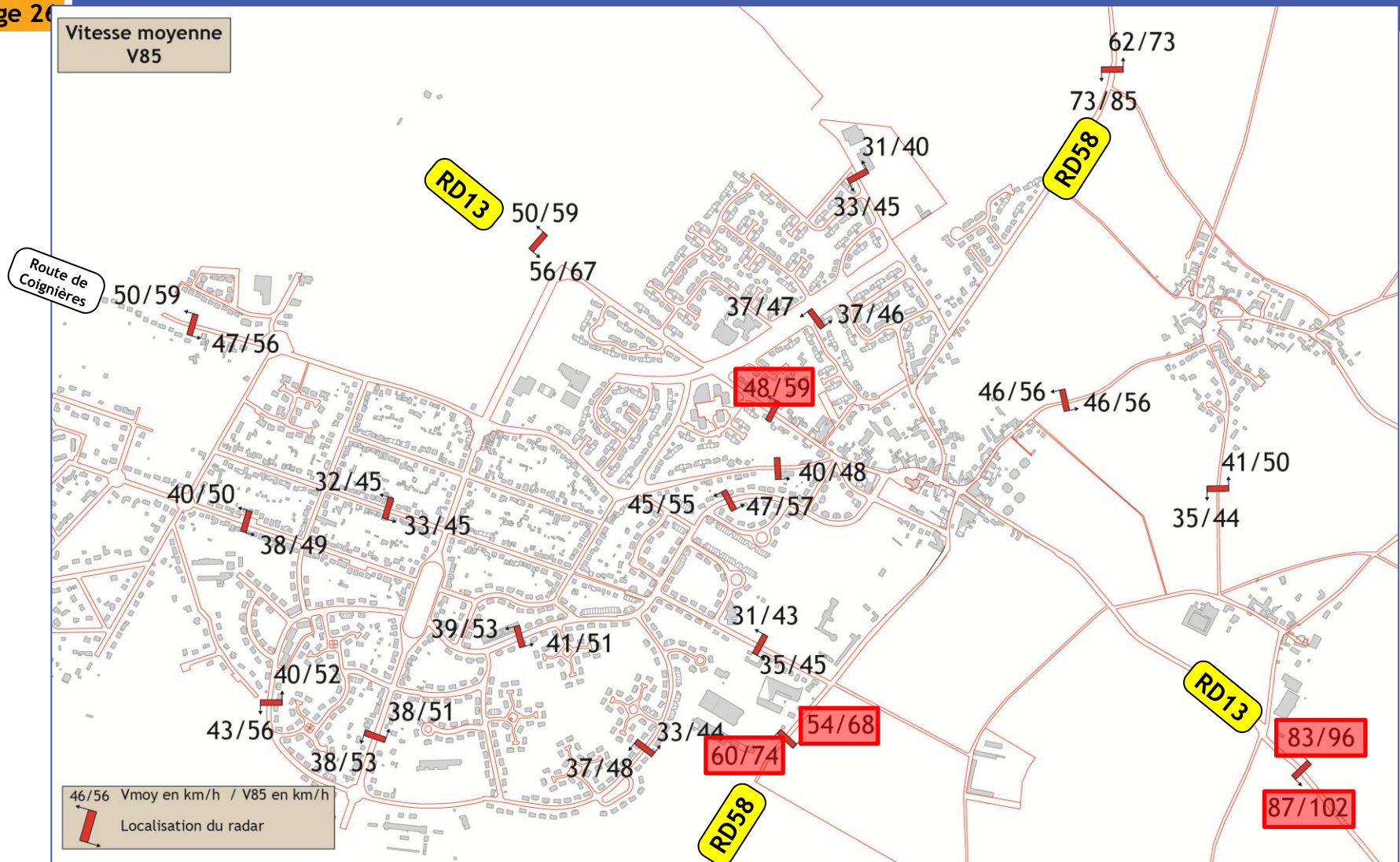
	Flux VL	
	7h- 9h	16h30 - 19h
RD58 direction Versailles	1 950	908
RD58 direction Mesnil Saint Denis	496	1828
RD13 direction Mesnil Saint Denis	932	875
RD13 direction Chevreuse	591	829
Route de Coignières direction Coignières	412	603
Route de Coignières direction Mesnil Saint Denis	433	715
Route de Lévis Saint Nom direction Mesnil Saint Denis	669	178
Route de Lévis Saint Nom direction Lévis	113	636

- ✓ les flux sont équilibrés sur la journée entre les 2 sens.

Vitesse moyenne - V85 - VL

V₈₅ Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules
V_{moy} Vitesse moyenne

Page 26



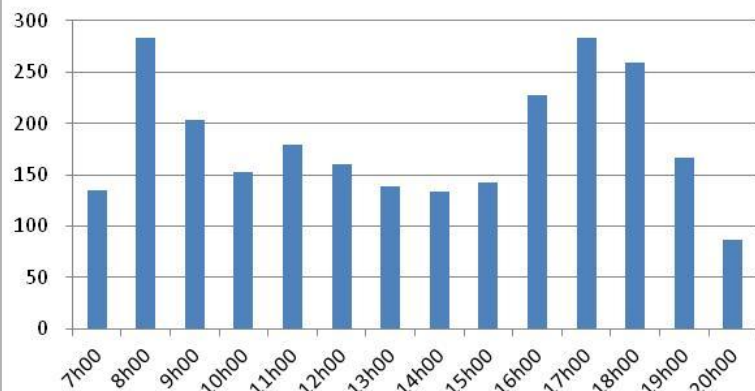
D'une manière générale, les vitesses sont assez bien respectées. A quelques exceptions :

- ✓ Rue Emile Fontanier, rue à sens unique, limitée à 30km/h et disposant de chicane de stationnement
- ✓ Rue Raymond Berrurier, rue à sens unique, limitée à 30km/h et disposant de chicane de stationnement
- ✓ Route de Levis Saint Nom, entrée de ville Sud ne disposant pas d'aménagement marquant un changement de situation. A noter que la mesure a été fait à proximité du collège (pôle générateur de déplacement)

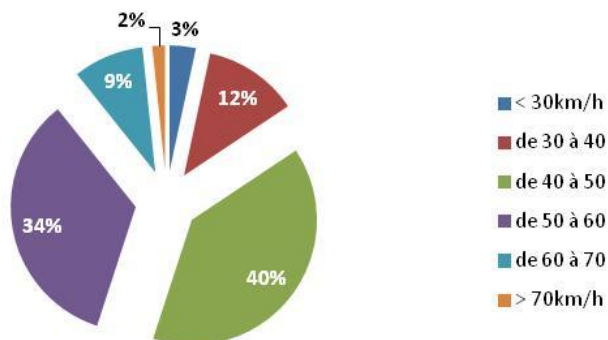


Trafic moyen journalier	2 763
Trafic moyen jours ouvrés	2 799
Vitesse moyenne (VL)	48km/h
Sens unique	V85 (VL)
	56km/h

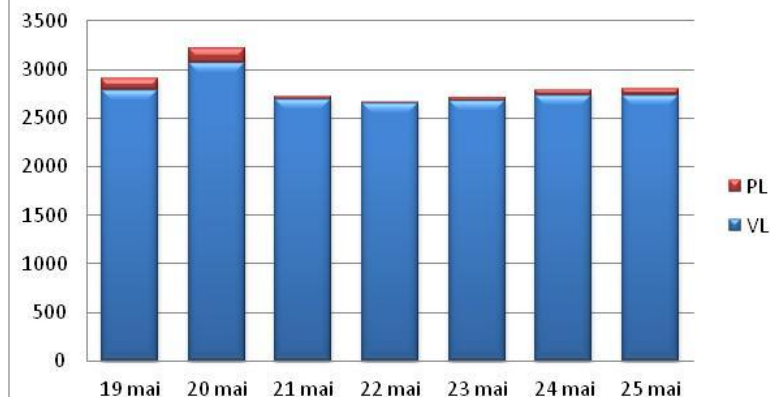
Répartition du flux VL : 24 mai



Vitesse pratiquée VL : 24 mai



Répartition du flux : VL/PL



Trafic :

- ✓ Faible part de PL/Bus
- ✓ Flux maximal en heure de pointe : 283 véh (→ 10% du trafic journalier)

Vitesse :

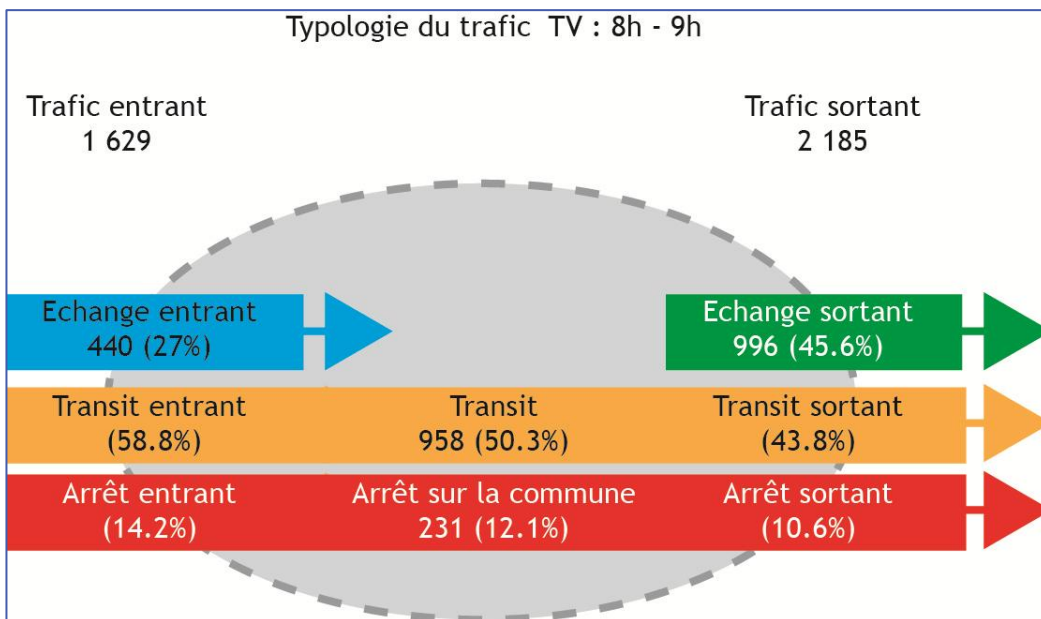
- ✓ 45% des voitures traversent la rue à une vitesse > à 50km/h (vitesse réglementaire)

Résultats de l'enquête RPM

ENQUÊTE DE CIRCULATION



Typologie du trafic TV : 8h - 9h



Le **trafic de transit** : véhicules entrants puis sortants de notre zone d'étude par un des postes d'enquête.

Le **trafic d'échange** :

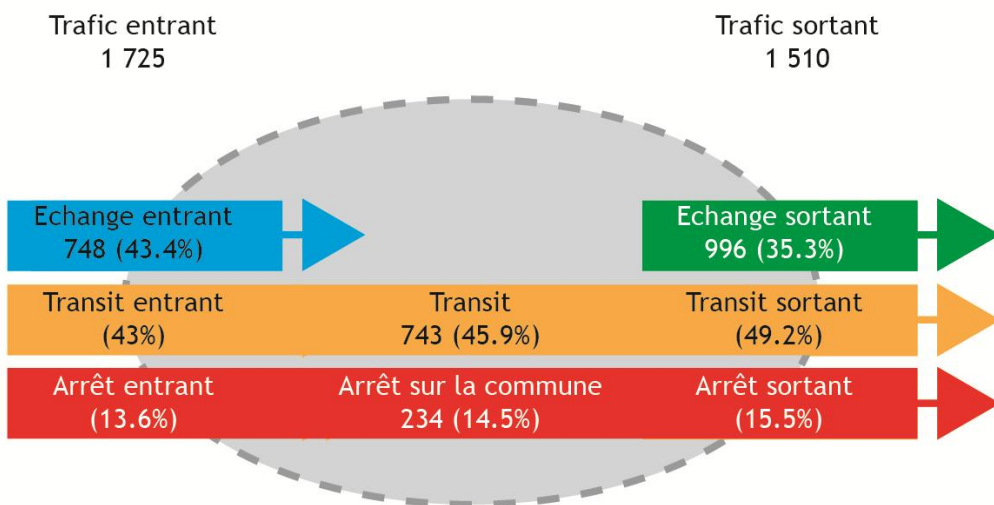
✓ **Trafic d'échange entrant** : véhicules qui entrent dans la zone

✓ **Trafic d'échange sortant** : véhicules qui sortent de la zone

- ✓ L'entrée 4 (RD13 Sud) : 517 véhicules
 - ✓ Entrée la plus chargée.
 - ✓ Près de 9 véhicules sur 10 transitent
 - ✓ Entrée où l'échange entrant est le plus faible (13%).
 - ✓ le trajet RD13Sud → RD58 Versailles (50%), deux itinéraires possibles :
 - ✓ 32% (165 véhicules) traversent le centre-ville
 - ✓ 20% (103 véhicules) traversent le hameau de Rodon.
- ✓ L'entrée 1 (RD58 Versailles) : 203 véhicules
 - ✓ Part du trafic d'échange entrant: 35%
 - ✓ Part d'arrêt sur la commune: 22%
- ✓ L'entrée 3 (RD58 Saint Levis) : 392 véhicules
 - ✓ le trajet RD58 Sud → RD58 Nord est le plus représentatif : 53%
 - ✓ Part du trafic d'échange entrant: 21%
- ✓ L'entrée 5 (Route de Coignières): 306 véhicules
 - ✓ Forte part de trafic d'échange entrant : 50%
 - ✓ 1 sur 5 traverse la ville en direction de la RD13 Sud



Typologie du trafic TV : 17h30 - 18h30

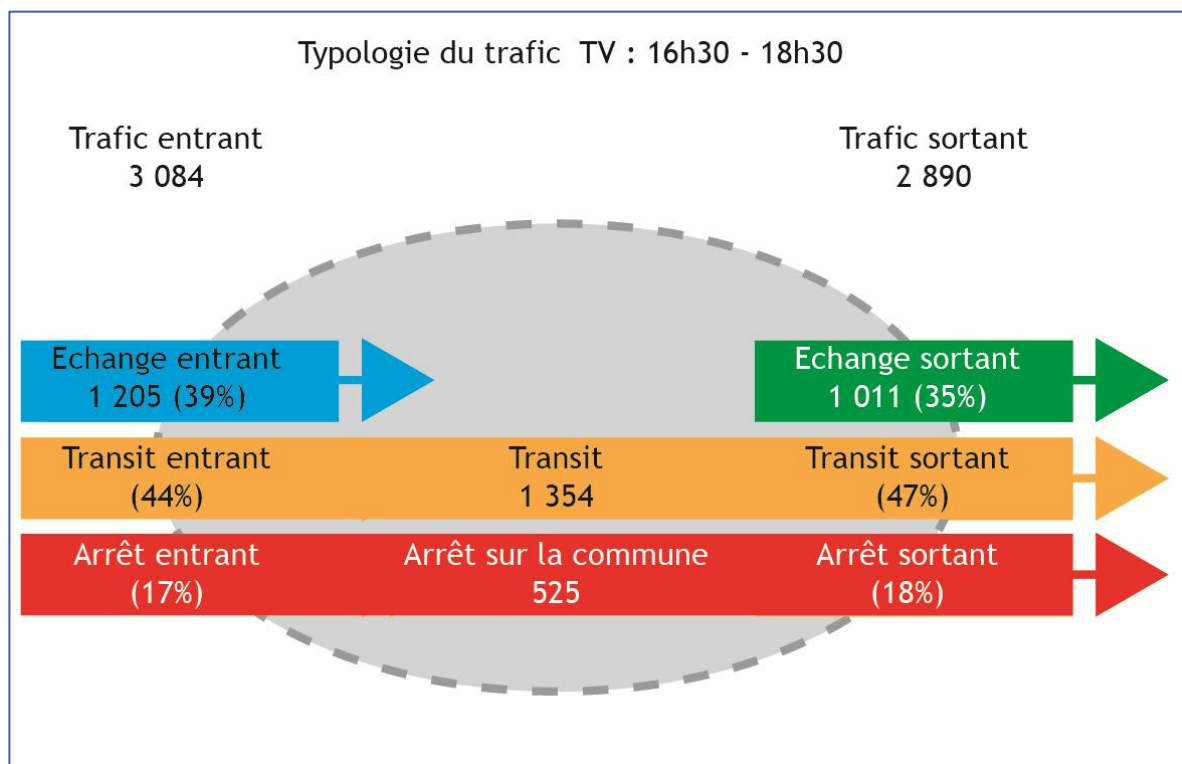


Le **trafic de transit** : véhicules entrants puis sortants de notre zone d'étude par un des postes d'enquête.

Le **trafic d'échange** :

- ✓ **Trafic d'échange entrant** : véhicules qui entrent dans la zone
- ✓ **Trafic d'échange sortant** : véhicules qui sortent de la zone

- ✓ L'entrée 4 (RD13 Sud) : 352 véhicules
 - ✓ Entrée chargée .
 - ✓ Trafic vers RD58 (Versailles): 1 véhicule sur 3
 - ✓ Part du trafic d'échange entrant : 28%
- ✓ L'entrée 1 (RD58 Versailles) : 612 véhicules
 - ✓ Entrée la plus chargée
 - ✓ Part du trafic d'échange entrant important : 40%
 - ✓ 23% traversent la ville via la RD58
- ✓ L'entrée 3 (RD58 Saint Levis) : 59 véhicules
 - ✓ le trajet RD58 Sud → RD58 Nord est le plus représentatif : 42%
 - ✓ Part du trafic d'échange entrant : 22%
- ✓ L'entrée 5 (Route de Coignières):
 - ✓ Forte part de trafic d'échange entrant : 60%
- ✓ L'entrée 6 (Route de la Verrière):
 - ✓ Forte part de trafic d'échange entrant : 58%
- ✓ La sortie 4 (RD13 Sud) :
 - ✓ 49% des véhicules proviennent de la RD58 Versailles
 - ✓ 40% ont traversé le hameau de Rodon
 - ✓ 9% ont traversé le cœur de ville



Entre 16h30 et 18h30, 3 084 véhicules sont entrés dans la commune toutes entrées confondues :

- ✓ 1 354 ont traversé
- ✓ 1 205 s'y sont arrêtés
- ✓ 525 ont fait un arrêt

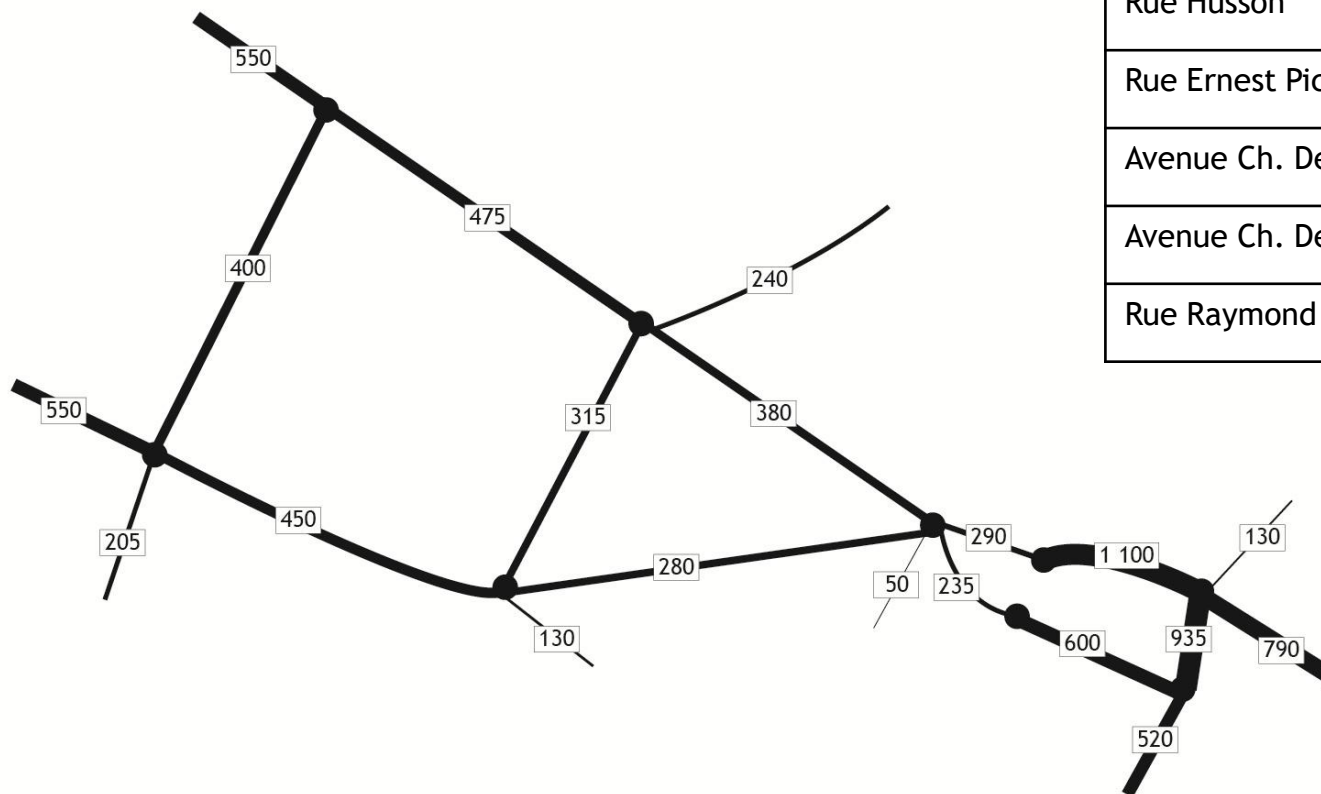
Le trafic entrant est supérieur au trafic sortant, ce qui indique un échange entrant (les actifs mesnilois ne travaillant pas sur la commune rentrant chez eux).

Résultats de l'enquête directionnelle

ENQUÊTE DE CIRCULATION

Synthèse des comptages directionnels
HPM 8h-9h

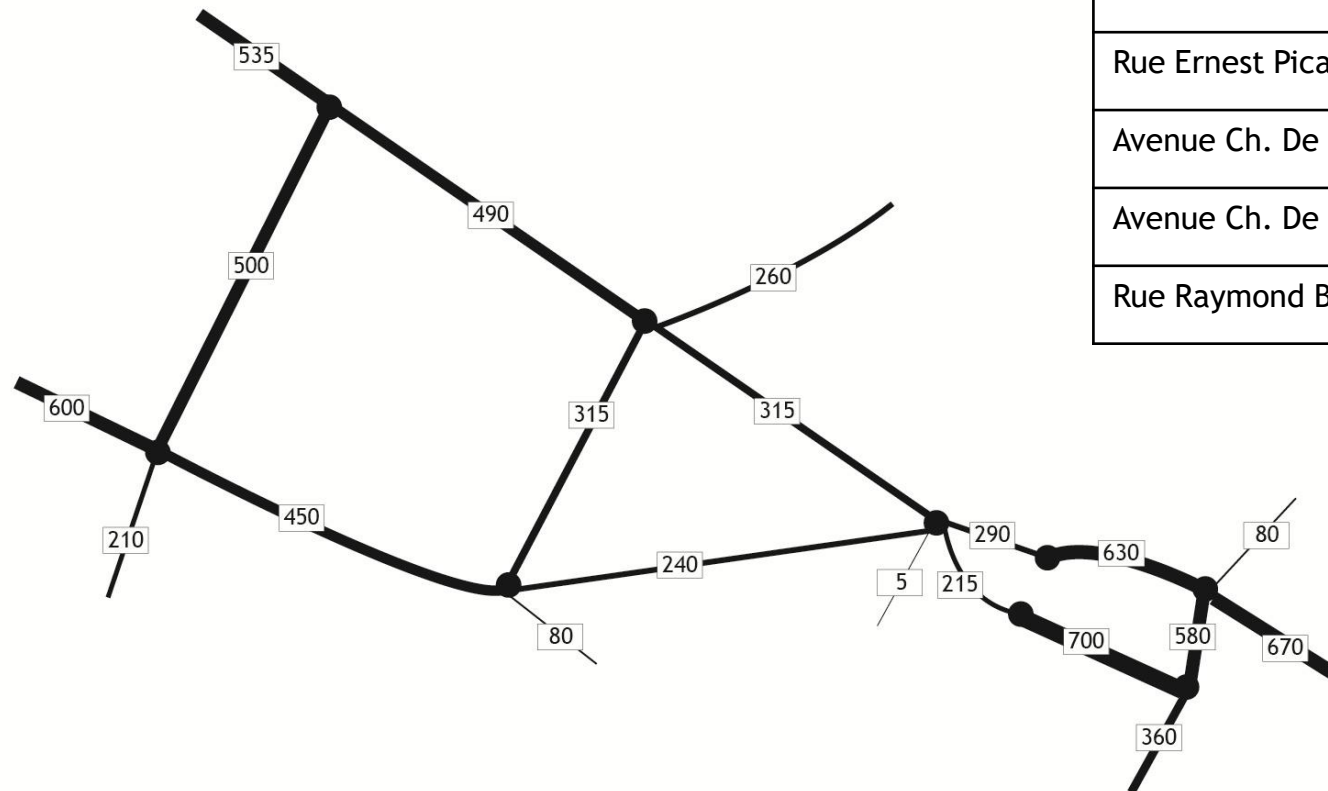
Flux TV deux sens confondus



Comparaison	2002	2016
Rue Husson	381	520
Rue Husson	302	935
Rue Ernest Picard	307	790
Avenue Ch. De Gaulle	181	235
Avenue Ch. De Gaulle	79	600
Rue Raymond Berrurier	537	1100

Entre 2002 et 2016, le trafic a considérablement augmenté dans le cœur de ville.

Synthèse des comptages directionnels
HPS 17h30 - 18h30
Flux TV deux sens confondus

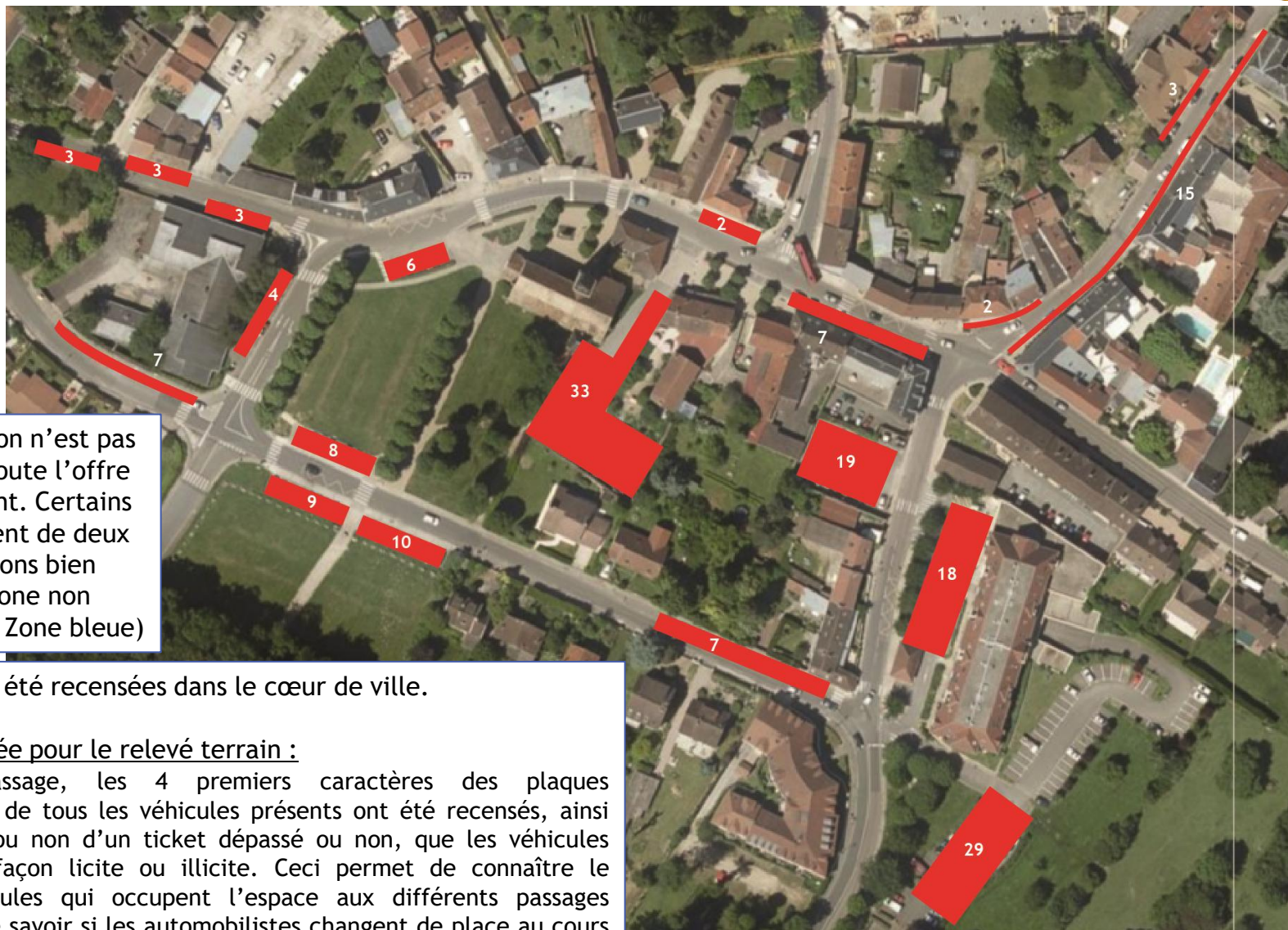


Comparaison	2002	2016
Rue Husson	241	360
Rue Husson	208	580
Rue Ernest Picard	269	670
Avenue Ch. De Gaulle	109	215
Avenue Ch. De Gaulle	33	700
Rue Raymond Berrurier	409	630

Le trafic est moins important que le matin, mais les volumes ont également connus une très forte augmentation entre 2002 et actuellement.

Résultats de l'enquête de stationnement

ENQUÊTE DE STATIONNEMENT



La réglementation n'est pas homogène sur toute l'offre de stationnement. Certains parkings disposent de deux réglementations bien distinctes (Zone non réglementaire et Zone bleue)

✓ 189 places ont été recensées dans le cœur de ville.

Méthode appliquée pour le relevé terrain :

✓ À chaque passage, les 4 premiers caractères des plaques d'immatriculation de tous les véhicules présents ont été recensés, ainsi que la présence ou non d'un ticket dépassé ou non, que les véhicules soient garés de façon licite ou illicite. Ceci permet de connaître le nombre de véhicules qui occupent l'espace aux différents passages (occupation) et de savoir si les automobilistes changent de place au cours de la journée (rotation). De plus, cela va permettre de déterminer la typologie du stationnement (visiteurs, pendulaires, résidents, ventouses).



- ✓ **Taux d'occupation** : Rapport entre le nombre instantané de véhicules sur places autorisées, et le nombre de places autorisées.
 - ✓ Ce taux ne prend pas en compte les stationnements illicites. Il faut donc intégrer à l'analyse du taux d'occupation, le taux de congestion pour une bonne appréhension de la situation.
- ✓ **Taux de congestion** : Rapport entre le nombre instantané de véhicules en stationnement (autorisé et interdit), et le nombre de places autorisées.
- ✓ **Rotation** : Remplacement d'un véhicule en stationnement par un autre.



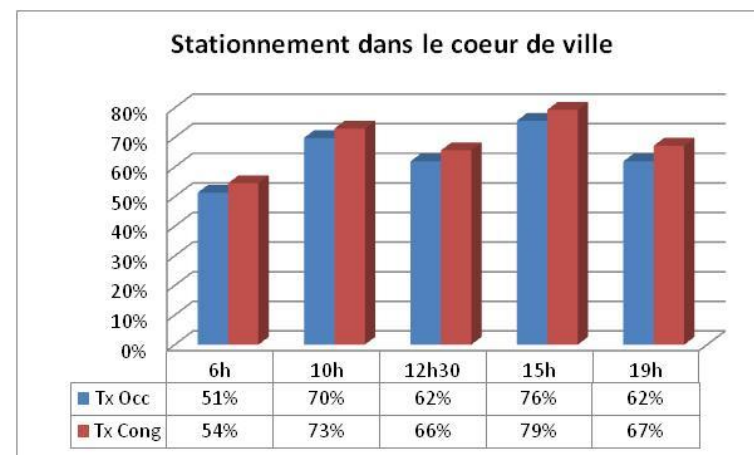
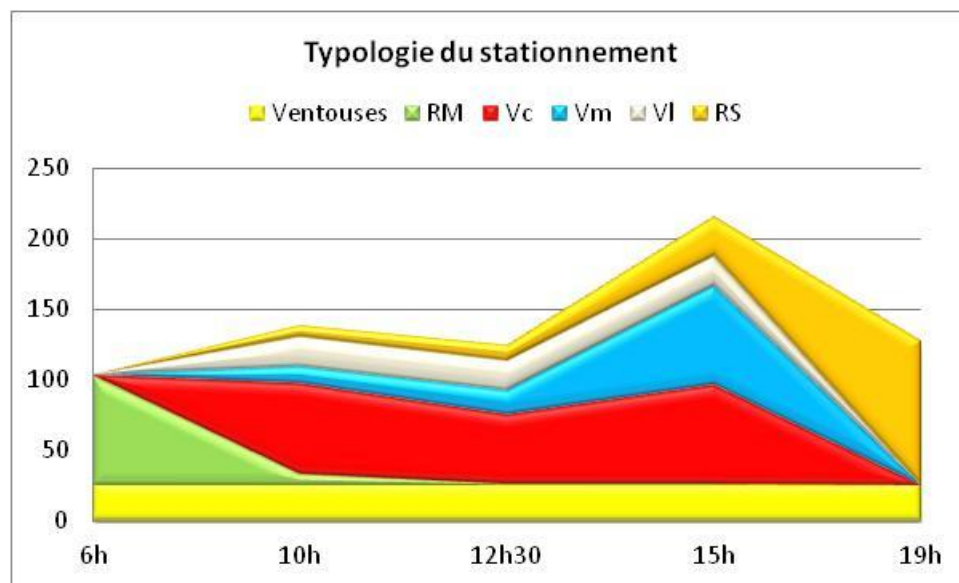
Pour cette étude nous avons distingué les véhicules en stationnement selon les critères suivants, sachant qu'il y avait des passages toutes les heures :

Résidents Matin (RM)	véhicule présent au premier passage avec un départ dans la journée
Ventouse (Ventouse)	véhicule présent à la même place lors de tous les passages.
Résidents Soir (RS)	véhicule relevé à un passage sauf le premier avec maintien consécutif à la même place jusqu'au dernier passage.
<u>Visiteurs</u> : véhicule relevé à un passage donné avec maintien consécutif sur la même place sans que le véhicule soit présent au premier ou au dernier passage.	
Visiteurs courte durée (Vc)	Véhicule présent à un seul passage, hors premier et dernier passage
Visiteurs de moyenne durée (Vm)	Véhicule présent à deux passages consécutifs, hors premier et dernier passage
Visiteurs de longue durée (Vl)	Véhicule présent à trois passages consécutifs, hors premier et dernier passage



- ✓ 189 places ont été recensées dans le cœur de ville.
- ✓ 2.05 véh par place en moyenne
- ✓ 17 emplacements où ont été recensé des véhicules illicites.
- ✓ Le taux d'occupation est inférieur à 80% ce qui indique une offre de stationnement supérieure à la demande.
- ✓ Toutefois, le taux de congestion étant supérieur au taux d'occupation cela implique la présence de stationnements illicites.
- ✓ 25 véhicules n'ont pas bougé de la journée principalement sur la rue Léon Bobin (7) et sur le parking situé le long de la rue Henri Husson (6)

Typologie stationnement	Nombre
Places non réglementées	115
Places à durée limitée	67
Place PMR	4
Place de livraison	1
Transport de fond	1
Taxi	1

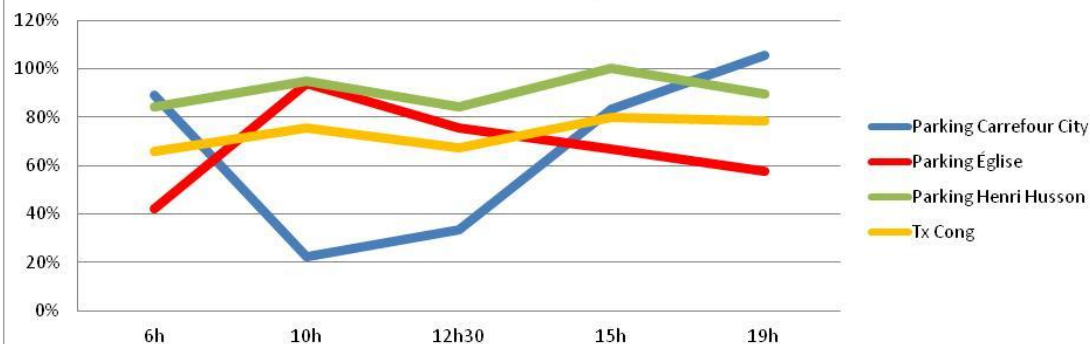




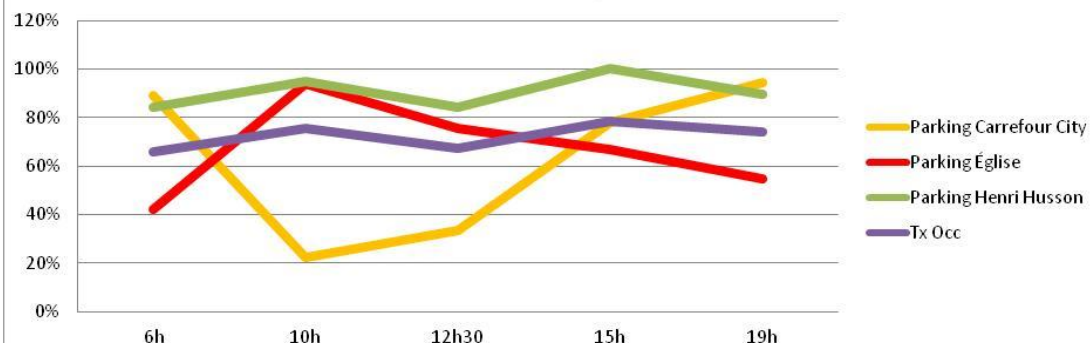
Zoom sur les parkings de proximité



Taux de congestion

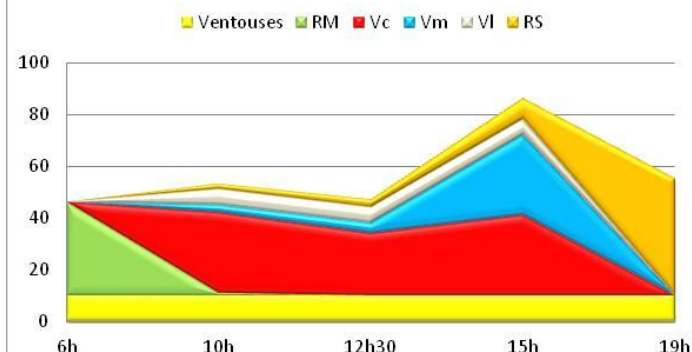


Taux d'occupation

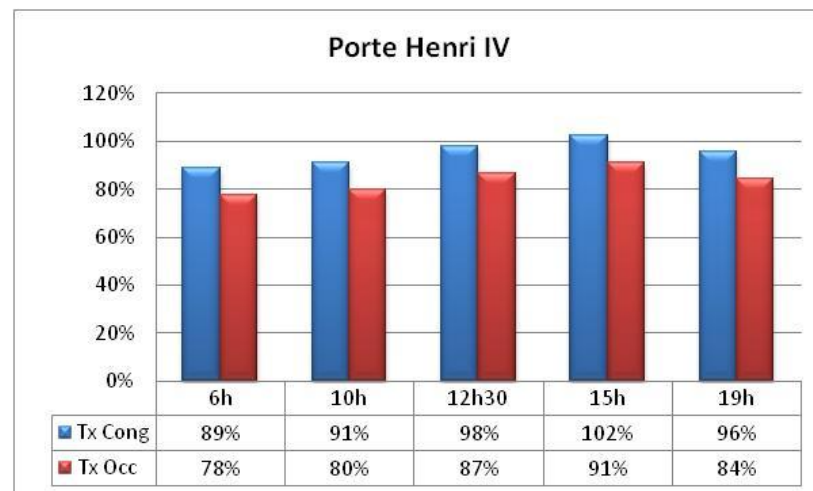
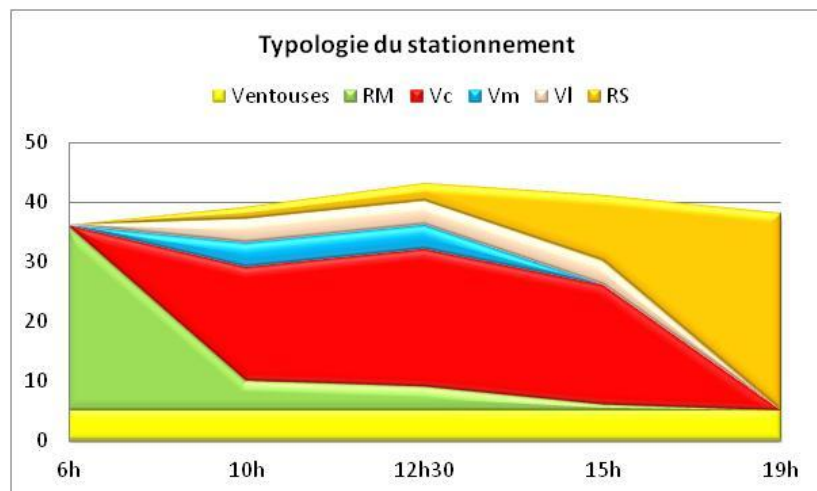


Typologie stationnement	Nombre
Places non réglementées	25
Places à durée limitée	43
Place PMR	2

Typologie du stationnement



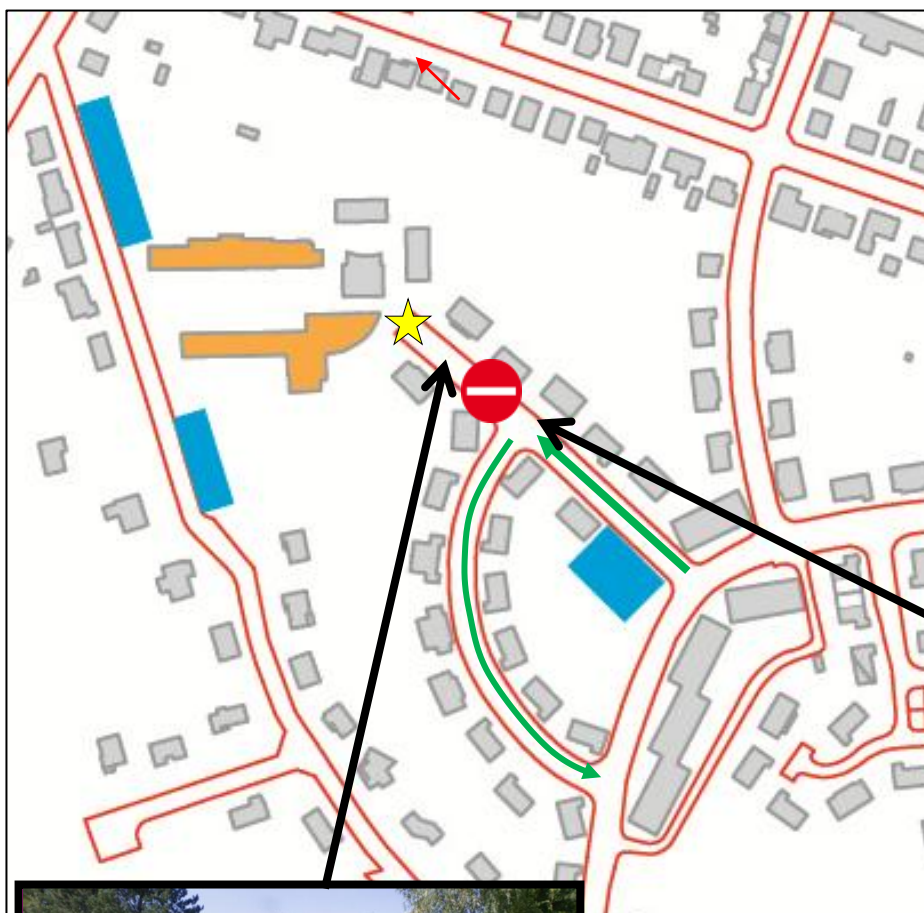
- ✓ 70 places ont été recensées dans le cœur de ville.
- ✓ 2.056 véhicules par place en moyenne
- ✓ 13 emplacements où ont été recensés des véhicules illicites.
- ✓ Le taux de congestion étant supérieur au taux d'occupation cela implique la présence de stationnements illicites.
- ✓ 10 véhicules n'ont pas bougé de la journée.



- ✓ 45 places ont été recensées.
- ✓ 3.12 véh par place en moyenne
- ✓ 5 emplacements où ont été recensé des véhicules illicites.
- ✓ Le taux d'occupation est inférieur à 85%,
- ✓ Le taux de congestion est de 95% → stationnement illicite
- ✓ 5 véhicules n'ont pas bougé de la journée.



ANALYSE DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES



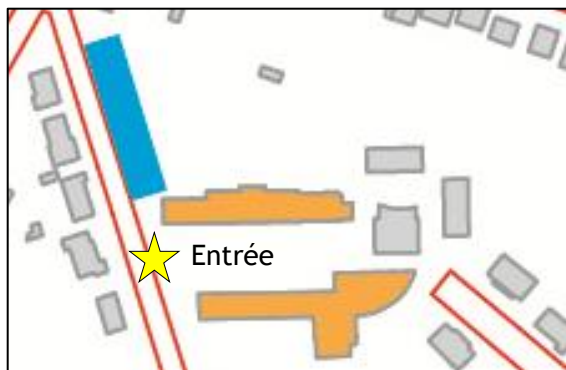
Situation : Le GS du Bois Fay a la particularité d'avoir deux entrées distinctes une entrée Rue Cyrano de Bergerac pour la maternelle et une entrée Rue de Provence pour l'élémentaire.

Caractère morphologique : la rue Cyrano de Bergerac est en sens unique jusqu'à la rue Henri Le Bret après elle se transforme en impasse accessible uniquement aux riverains sur 100m.

Accès à l'école : Du fait de la mise en impasse, l'accès à la maternelle se fait uniquement à pied. Les familles s'approprient la chaussée en toute sécurité. Cette interdiction est respectée par les voitures.

Rue Cyrano et Bergerac et Henri Le Bret : le matin, les véhicules se stationnent de façon anarchique. A noter la présence d'un parking (en bleu sur le schéma) à proximité de l'école.



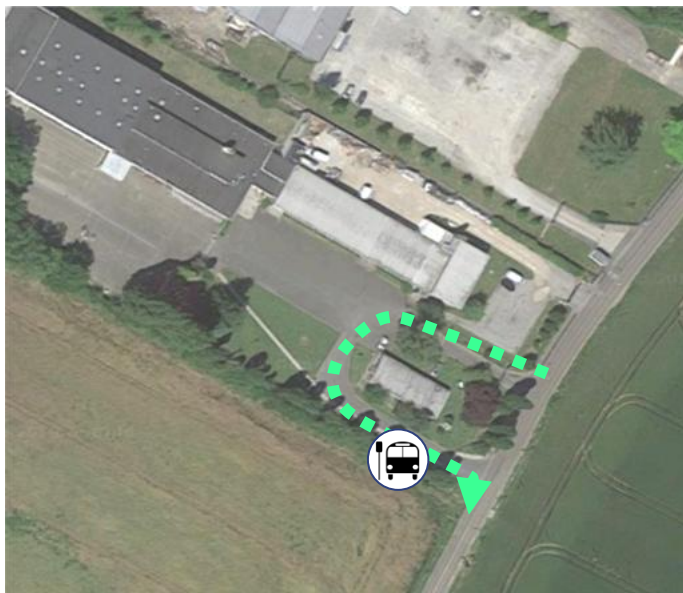


Situation : Le GS du Bois Fay a la particularité d'avoir deux entrées distinctes une entrée Rue Cyrano de Bergerac pour la maternelle et une entrée Rue de Provence pour l'élémentaire.

Caractère morphologique : la rue de Provence est à double sens devant l'école. Il y a deux zones de stationnement de part et d'autre de l'école.

Accès à l'école : Les parents empruntent le premier parking et se stationnement à cheval sur la rue. Les familles sont en insécurité sur la chaussée. Les véhicules à cheval créent des dysfonctionnements et des masquages → situation d'insécurité.





Situation : Le collège Sainte Thérèse se situe le long de la RD58.

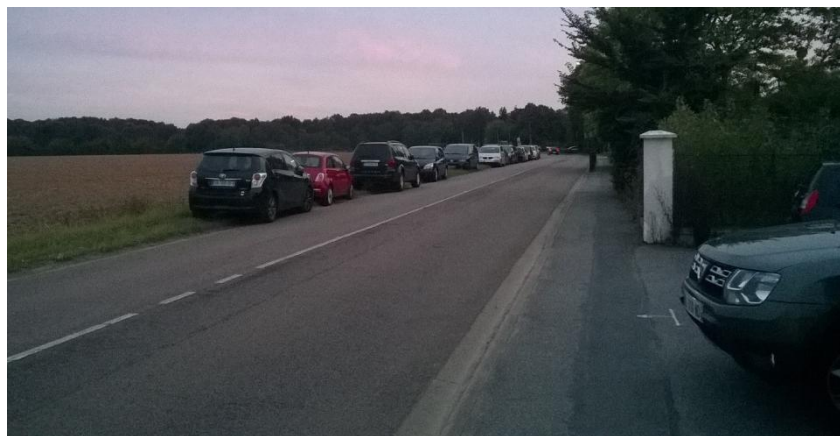
Caractère morphologique : la RD58 est un axe majeur.

Accès au collège : le collège a mis en place un système de « drive dépose élève ». Les parents entrent dans le collège en voiture pour déposer les élèves. L'arrêt de bus se situe dans l'enceinte du collège. → Sécurité des élèves

Sortie du collège : Les parents stationnent le long de la RD58. Provoquant des situations dangereuses :

- ✓ Les élèves sont obligés de traverser la RD où la vitesse est excessive
- ✓ les automobilistes de la RD ont leur champ de visibilité réduit

Un projet de piste cyclable est en cours.



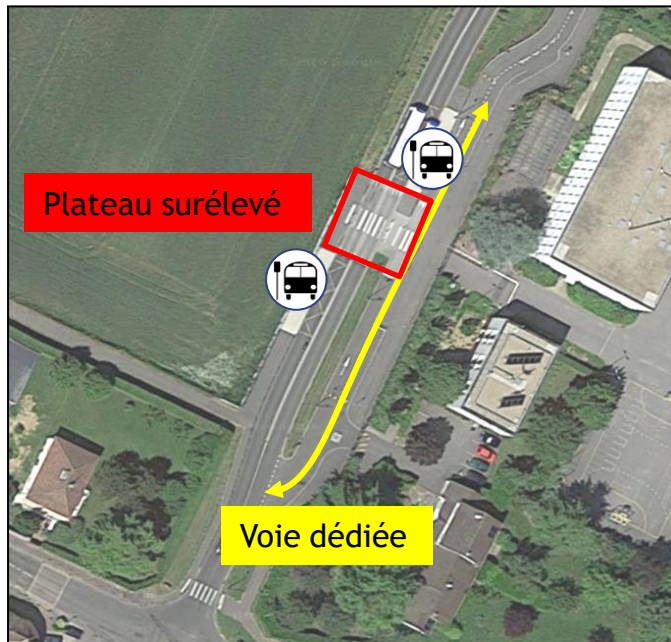


Situation : Le collège Philippe de Champaigne se situe sur l'avenue de Breteuil.

Caractère morphologique : l'avenue de Breteuil est en double sens. Il s'agit d'un axe stratégique puisqu'il permet de rejoindre la RD13 (gare de RER de la Verrière)

Accès au collège : le collège est pourvu d'une voie dédiée permettant l'arrêt des bus pour la prise en charge des élèves à la pose méridienne.

Présence de deux arrêts de bus devant le collège. Pour garantir une vitesse réduite et la sécurisation de la traversée, un plateau surélevé a été implanté devant l'entrée.





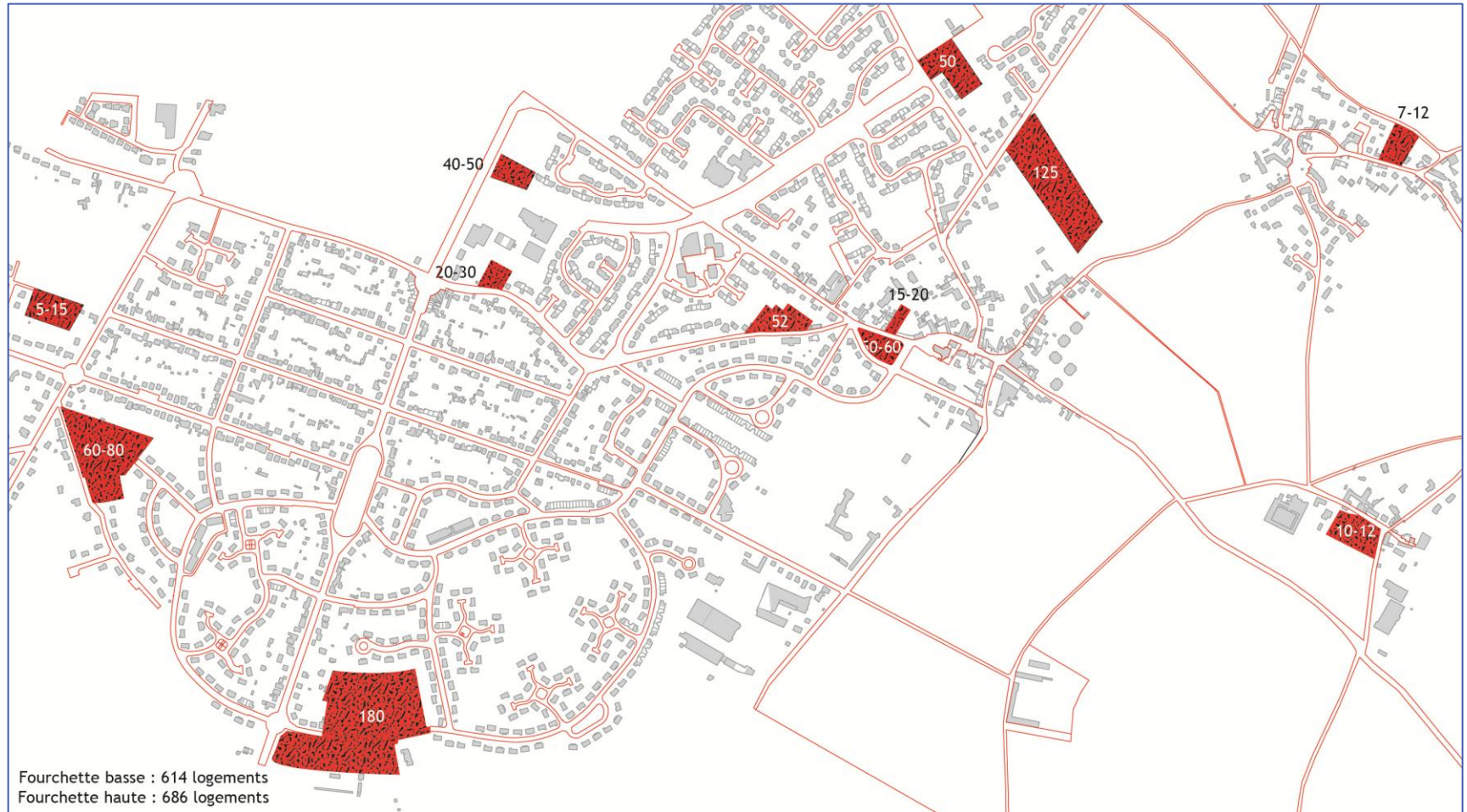
Situation : Le groupe scolaire possède deux entrées distinctes (Maternelle et Primaire) le long de la coulée verte Et le long de la RD13.

Stationnement des véhicules : les parents se stationnent le long de la rue de la Commanderie et de la rue du lac aux Belles de façon anarchique notamment le matin.

Sécurisation des accès au GS : Un policier municipal facilite et sécuriser les traversées piétonnes de la RD13.



PROJETS IMPACTANT LE TRAFIC



SYNTHÈSE



Circulation générale	✓ Circulation de transit dans le hameau de Rodon pour rejoindre la RD58 (Versailles) ✓ Mauvais fonctionnement du carrefour Bobin - RD13 - RD58 → problème de visibilité et de configuration du carrefour ✓ A l'exception d'une remontée de file ponctuelle sur la Rue Ernest et Paul Picard, causée par le flux de la rue Henri Husson et la mauvaise visibilité du carrefour, il n'y a pas de congestion sur le réseau viaire. ✓ Compréhension difficile des voies de circulation à la porte Henri IV
Hierarchisation et calibrage des voiries	✓ Réseau viaire bien maillé avec malgré deux routes départementales qui traversent la ville et son hameau et qui permettent d'irriguer le trafic ✓ Des vitesses souvent supérieures à la réglementation en vigueur dans les zones 30 et rues en sens unique.
Circulation du cœur de ville	✓ Le passage en sens unique sans re calibrage des voies peut inciter à la prise de vitesse.
Stationnement	✓ Compréhension difficile entre la zone bleue et les places non réglementées. Sur un même parking on retrouve les deux réglementations. ✓ L'offre de stationnement du cœur de ville est supérieure à la demande.
Les cycles	✓ très peu d'aménagement en faveur des cycles (à développer sur les voies à sens unique très larges notamment, dans les 2 sens de circulation pour les vélos - contre-sens cyclable). ✓ Continuité du maillage cyclable
Accessibilité	✓ Inconfort des cheminements piétons (étroitesse des trottoirs, présence d'obstacles) ✓ Absence d'abaissés de trottoir, panneaux non conformes, places PMR, ...

